

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE, POLITIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE EN MARTINIQUE

ANTILLA

DEPUIS 1981

Guadeloupe/Guyane : 2,30 euros - France 2,60 euros - CPPAP 1122 C 86520 - ISSN 0757555

N°1966 Jeudi 8 avril 2021 - 2,20 euros

**Christian
Boutant**
un exemple
de militantisme
culturel

**À deux mois
des élections
de la CTM**

Entretien avec
**Yan
Monplaisir**

**Sortir
de l'ombre**
Haïti et Césaire

**“ JE RÊVE
D'UNE MARTINIQUE
APAISÉE...”**

3 789302 502203

ASTRAZENECA ET MÉDIATOR

Ce vaccin anti Covid-19 a beaucoup d'ennuis ces jours-ci. Mais ils sont instructifs. Par exemple, en France, devant les premières infos concernant le risque de caillots sanguins, dont certains mortels, le Président Macron en arriva à interdire ce vaccin pendant une journée ou deux journées (mettons du 22 au 23 mars), avant d'en permettre l'usage. Ce qui n'empêcha pas aux thromboses de se multiplier, aux opinions publiques de renforcer leurs inquiétudes, leurs vigilances, puis aux citoyens de désertier les vaccinodromes avec AstraZeneca. Mais revenons aux interdictions faites par Mr MACRON.



On sait que des poursuites TOUT DE SUITE ont été lancées en justice, par les familles des vaccinés atteints mortellement, contre les pouvoirs publics concernés...

Mais tel est le droit ou même la logique que celui qui, praticiens (infirmier, pharmacien, médecin, pompier, etc.), aurait vacciné un citoyen le 22 ou le 23 mars, c'est à dire durant la période formelle d'interdiction « officielle », à la suite de quoi le vacciné aurait subi une embolie destructrice mortelle, serait lui-même et personnellement et directement poursuivi. Avant ou après ces dates, soit avant le 22 mars ou après le 23 mars, les avocats des plaignants introduiraient des procédures contre les autorités de santé diverses (Ministres de la Santé, ARS, commission européenne, etc.) ayant méconnu, sous-estimé ou caché, les risques induits par ce vaccin...

MÉDIATOR

Dans cette course de vitesse engagée entre les industriels (je pense à l'affaire du Médiator) et les victimes, les tribunaux français viennent de conclure une première série de condamnations. Le Mediator fût commercialisé de 1976 à 2009 et le Dr Hélène Frachon lança ses premières alertes en 2007, tandis que ce produit fût interdit en 2009, soit à peine DEUX ans après. Ce qui nous démontre les progrès qu'il nous reste (nous, de Mq ou de Gpe) à accomplir dans le domaine des « vigilances stratégiques »... Car on devine que nous sommes loin, une fois encore, de pouvoir comparer nos temps de réactions à ceux mis par les pouvoirs publics entre Un danger réel et les comportements des nécessaires protections des citoyens antillais par ceux qui sont chargés d'y pourvoir.

Ainsi de nos colères contre le Chlordécone, induisant ses premiers morts aux USA vers 1976 et interdit, là-bas, deux ou trois ans après, sans qu'aucune autorité « locale » (Députés, Maires, Présidents d'assemblées locales..., « Grand » syndicat, « Grand » chef de parti en cours...) n'ai(en)t pu alerter les pouvoirs publics de « notre » pays.

DE GAULLE et AMSES

Sur ce point, reste à souligner DEUX choses (pour l'instant)...

1- Le soutien à l'agriculture antillaise fût décidé au plus haut niveau de l'Etat, par le général de Gaulle en personne, qui l'associa dans son plan global de lutte contre le « séparatisme » ou ce qu'il considéra comme tel, essentiellement après les graves alertes qu'il avait décelées dans « SES » Antilles de 1958-1959-1962-1963-1967, et qu'il surveillait comme du lait sur le feu, lorsque durant les années de la guerre 1939/1945, rien moins que Churchill et Roosevelt, lorgnaient vers nos territoires, ce qui l'empêcha, dès qu'il le pût, à lancer SA départementalisation, signal envoyé aux deux, pour signer « l'intouchabilité » de « SES » terres « départementalisées »...

2- On vient d'apprendre que l'AMSES aurait décidé de mettre en cause directement cinq ministres, en contestant la prescription mais aussi en saisissant la Cour de Justice de la République pour déposer plainte contre ces 5 responsables...

On ne sait si, juridiquement, la plainte est recevable, mais l'intention nous change de tant d'incantations inaudibles, je n'ai pas dit inutiles, -(inaudibles dans le cursus des saisines qu'elles prétendaient induire jusqu'alors)-...

HENRI PIED

Directrice de la publication : Valentine Hellenis : 0596 75 48 68 • Directeur de la rédaction : Henri Pied: 0596 75.48.68

Rédaction: Tony Delsham, Henri Pied, Gérard Dorwling-Carter, Mike Irasque, Philippe Pied

Conception, Commercialisation, Marketing et Publicité : CONCEPT CV : 0696 73 26 26

Direction Artistique : KAWA - Photos AdobeStock

Collaborateurs : Gérard Dorwling-Carter, Philippe Pied, Mike Irasque, Concept CV, Nadia Celcal, Judes Duranty, Nathalie Laulé, Impression: Imp. PRIM • Attention : les documents, manuscrits ou non, restent la propriété de la rédaction.

Bureaux : 60 Jambette-Beauséjour - 97200 Fort-de-France • Adresse postale : Antilla - 40, rue Schoelcher - 97232 Le Lamentin

Internet : www.antilla-martinique.com • E-mail: antilla4@orange.fr • Téléphone : 0596 75 48 68 • Port.0696 73 26 26

Plage des Anses d'Arlet (AdobeStock)

Tête-à-tête avec Aimé Césaire.

La fouguese journaliste, musicienne, essayiste et écrivaine a présenté en avant-première son dernier opus, « *Entretiens avec Aimé Césaire* », en une fin d'après-midi littéraire que les dernières gouttes de pluie d'avant-carême ne sont pas parvenues à gâcher. Tant l'auditoire pouvait être captivé par les échanges entre l'accompagnatrice de la présentation Johanna Auguiac et l'auteur de ce livre qui viendra se ranger aux côtés des dizaines d'œuvres consacrées au grand nègre vertical qu'a été Césaire, notre Bien-Aimé Césaire.

“ accompli le prodige de rester un demi-siècle au pouvoir sans avoir été un dictateur. ”

Nous en avons parlé la semaine passée, mais revenons sur ce qui fût un agréable moment.

Cette approche de notre journaliste émérite est nouvelle. Il ne s'est pas agi comme elle le précise de traiter une fois encore l'œuvre politique ou poétique d'Aimé Césaire, mais de montrer l'humanité de celui qui « accompli le prodige de rester un demi-siècle au pouvoir sans avoir été un dictateur. »

Le public a pu à l'occasion se retrouver à la maison familiale d'Aimé Césaire qui doit faire l'objet d'une mise en valeur par la ville de Fort-de-France. Grande émotion pour certains...

Ce retour sur le passé, les derniers moments de la vie politique du grand homme (le passage du flambeau à Serge Letchimy) émaillés d'anecdotes croustillantes sur celui que la pensée commune a, au fil du temps statufié, tels ces dieux grecs si loin des réalités humaines : un doux et allègre moment sur les rencontres d'une journaliste effrontée et d'un géant qui supportait mal caméras et micros.

Nous ne sommes pas restés pour le pot offert par les organisateurs - ce qui nous aurait permis de revoir la maison de notre héros - parce que, en quelque part trop préoccupé par tous ces souvenirs évoqués et surtout brutalement conscient que la disparition de ce géant avait permis que la plus grande des médiocrités s'empare de notre communauté.

Et surtout conscient que Césaire n'est la propriété de quiconque ; que placé tel qu'il est au Panthéon des plus grands, il avait été toutefois des nôtres, nous ayant donné le meilleur de lui-même.

Gérard Dorwling-Carter.

Pak an pak

Dépi jédi-sen, Matinik an kouvè-difé. Tout moun pou deviré bòkay yo a sètè'd swè.

Adan bagay-tala sé lé restoratè ka pran bon fè, pas moun ni labitid vini manjé pa koté yuitè'd swè.

Chaben mandé pran pokosion, pas té ké ni an varian anglé. Nou pa pli sav si sé pa Sent-Lisi oben Dominik i sòti pou rivé Matinik, mé sa danjéré toubannman pa koté Lamèna.

Istanislas jik palé kréyol pou di :

Bagay-la cho !

Sa cho telman difé jik pri pa koté an lizin ka otjipé di zòdi pabò Wobè. Asiparé komkidiré i té ké ja brilé pasé mil metkaré. Plizè ponpié mobilizé pou étenn difé-a. Magré yo ni lapenn, pas yo fini ped Sébasien, an jenn ponpié dan ann aksidan moto.

Dan linò atlantik érezdibonnè kanmenm lawout Fon Sen-Jak viré wou-vè poutoutbon jédi. Anlo moun kwè sé té an pwason-davril, mé lè yo wè lamanniè lwiloud-la bel. Anlo moun té bien kontan. Zafè fè chimen kòsiè dit, é tout moun lan dan yo ka fè sik. Pas sa té ka mélé konba anlo moun fè gran déviyasion, sirtou lésans-la fini wosé le prèmié avril. Tala tou, sé pa an pwason davril.

Adan zafè kouvè-difé tala, ni an konpè Adjilbè ki bien pran fè. Misié kwè sé té an pwason davril, i rété pran yonndé fé épi tjoum-li aprè sètè'd swè.

Lè i té ka deviré bòkay-li, sé jendam-la mété lapat asou'y. Lè yo lonjé papié 135 éro-a bay i pa lé kwè, mé fok i té siyé papié kontravansion-an. Jandam-la di'y si i pa péyé sa dan 15 jou, i ké majoré. Pou té kom fè'y pran sa dou kon siwo, jandam-la di'y i anpami 130 moun yo tjébé ek verbalizé. Man pa sav si sa fè misié tjébé tjè, mé sé jou-tala i rafen kon an kris anglé dan an galta alman, sé pa lè pou i trapé kontravansion. Épi zafè Kovid-tala, i pa djè ka travay. Antouléka, kontravansion-an pèsé potfèy-li pakanpak.

Jid Bel poveb kréyol : « Prangad vo mié man fouben »

Les jeunes interpellent les candidats

En faisant du classement nous avons retrouvé un document, un article de presse conservé depuis 2015 le 13 novembre plus précisément et intitulé : « CTM : les jeunes Martiniquais interpellent les candidats. » Des extraits: « Génération mobile, précaire, brillante, exilée, révoltée, désabusée... Il n'existe pas une mais des jeunesses martiniquaises qui se dessinent, se côtoient, s'agacent et se mélangent : celles des étudiants et des apprentis, des chômeurs et des entrepreneurs, celles des incompris et des modèles, des bénévoles et des égoïstes mais aussi celles d'ici, d'ailleurs et de la diaspora. Nous croyons que la jeunesse se définit par son intégration inachevée, parfois ratée et souvent freinée dans la société, mais surtout par sa détermination à atteindre ses ambitions. Premiers touchés par un modèle social qui désespère, nous sommes les premières cibles d'un chômage structurellement indécent qui ébrèche nos relations avec nos aînés,

nous faisant passer selon les humeurs, du statut d'éternelles victimes à celui de menaces au chimérique vivre-ensemble. Frustrés par notre plus grande précarité, par nos difficultés d'accès aux crédits ou aux logements, inversant insidieusement les logiques de solidarité avec nos parents, nous partageons une même envie de changement et de considération. « Ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous » (Nelson Mandela). Pour y parvenir, nous souhaitons que chaque candidat s'engage à mener au cours de son mandat un grand projet en faveur des jeunes martiniquais. Une impulsion qui offre des perspectives, qui amorce un virage, qui s'écarte des sentiers convenus et offre à notre génération la possibilité d'exister, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la sphère politique, économique et sociale. Nous leur lançons un appel pour qu'ils se dévoilent davantage et proposent des actions concrètes qui s'adressent prioritairement à nos étudiants, diplômés, ingénieurs et jeunes entrepreneurs sans oublier la jeunesse en quête d'un soutien particulier. Avec tous ceux qui sont fiers d'affirmer leur

ambition et souhaitent mettre leurs talents au service de notre territoire, qu'ils soient martiniquais ou attachés à notre île, qu'ils soient résidents ou expatriés... Nous avons des choses à leur dire et à mettre en place avec eux! Les associations Lajénès Anou Pwan Douvan, Jeunesse Outremer, K Community, Moun Prepa, Antilles Développement, la Jeune Chambre Economique de la Martinique et la Jeune Chambre Economique Etudiante de Martinique ont fait le choix d'inviter les candidats à la Collectivité Territoriale de Martinique aux Bokantaj-Lajénès les mercredi 18, jeudi 19 et vendredi 20 novembre 2015 à la Ligue de Football de Martinique. Pour les associations, Sarah Joannes-Elisabeth et Michael Lanscour.

Notre seule question : cinq ans après, une législature d'une assemblée qui devait prendre à bras le corps nos problèmes et les régler, qu'a-t-il été fait pour cette jeunesse qui avait pourtant lancé un vrai cri de détresse à ses aînés...

Sur l'investiture : les explications du PPM

Les déclarations de candidatures et investitures au Parti Progressiste Martiniquais se feraient, selon Alain Alfred Membre du Bureau Politique (dans un article paru dans la dernière livraison du Progressiste), selon un calendrier bien particulier à ce parti politique. D'autant plus que le PPM est membre d'une Alliance. Donc lorsque ce parti se choisit un candidat pour l'élection à la CTM, c'est tout d'abord pour en discuter avec l'Alliance. Ensuite, il convient de faire de telle sorte « que le peuple soit en permanence l'arbitre et le destinataire de toutes propositions et de tous dispositifs mis en œuvre. » Autre impératif : « Le PPM s'oblige (...) au respect scrupuleux des règles internes

(...) pour coller aux principes les plus démocratiques. » Ainsi, les Balisiers sont consultés en premier pour faire des propositions qui sont instruites par un Comité d'investiture, transmis au Comité National instance décisionnelle. Ainsi, peut se vanter ce dirigeant, « il n'y a pas de candidats autoproclamés ! » sinon « un respect scrupuleux de l'éthique en politique ; les valeurs de démocratie et d'autonomie. » Quant au fait que c'est un secret de polichinelle que c'est Serge Letchimy qui sera le chef de file des élections de la CTM, est avancée une explication fort sybilline du membre du Bureau politique : « ... beaucoup d'entre nous ne

demandent pas à Serge LETCHIMY s'il est candidat, mais nous lui demandons plutôt, de l'être. Ensuite, évidemment, il nous est impossible, au regard de la situation du pays, d'imaginer une réponse négative à la demande exprimée par tous... Bien sûr, ce sont encore des efforts à fournir, des sacrifices à consentir, mais nous savons aussi qu'il ne peut se dérober et abandonner la mission. Nous savons aussi que nul ne peut être candidat à son insu, il est donc excellent que, ce dimanche 21 Mars 2021 Serge LETCHIMY ait répondu aux sollicitations, permettant désormais la finalisation de la procédure d'investiture. » Il serait intéressant d'avoir l'opinion de Catherine Conconne sur tout cela !

Au Brésil

Au Brésil, le juge qui a condamné Lula, déclaré « partial » par la Cour suprême. Il avait accepté fin 2018 le poste de ministre de la justice de Jair Bolsonaro. Il a démissionné par la suite de ses fonctions.

Cela est une victoire judiciaire pour Luiz Inacio Lula da Silva. Le juge Sergio Moro qui était entré en condamnation contre l'ancien-président de gauche pour corruption, a été déclaré « partial », mardi 23 mars, par la Cour suprême du Brésil.

Lula, avait bénéficié de l'annulation de l'ensemble de ses condamnations, annulées pour vice de forme par un juge de cette même Cour suprême il y a deux semaines.

Devenant par là éligible, pour affronter le président d'extrême droite Jair Bolso-

naro lors du scrutin de 2022.

La dernière décision a été prise par trois voix contre deux par la deuxième chambre de la plus haute juridiction du Brésil, elle consiste fait remarquer le journal Le Monde en « une remise en cause sévère de l'opération « Lava Jato » (« lavage express »), plus grande enquête anticorruption de l'histoire du pays, dont

le juge Moro était la figure de proue. » « Lava Jato » avait été déjà discrédité par la publication de messages par le site The Intercept Brasil, prouvant une collusion entre les procureurs et le juge Moro. La justice brésilienne avait mis un terme à la sinistre opération anticorruption le 3 février.

Lula qui fut président de 2003 à 2010 était accusé d'avoir reçu un triplex en bord de mer en échange de faveurs dans l'attribution de marchés publics. Après avoir été condamné en appel, il avait purgé dix-huit mois de réclusion

d'avril 2018 à novembre 2019, puis libéré grâce à une décision de la Cour suprême.

La défense de Lula a plaidé que le juge Moro avait instruit à charge contre l'ex-président (2003-2010) tout au long de l'instruction de l'affaire du triplex, pour des « motivations politiques », pour l'empêcher de briguer en troisième mandat.

« La décision d'aujourd'hui est une nouvelle victoire politique pour Lula, dont l'éligibilité [à la présidentielle de 2022] est en train de se confirmer au gré des

décisions successives de la Cour suprême », a estimé le cabinet de consultants Prospectiva. Le retour de Lula dans l'arène politique a changé la donne. Un Lula qui n'a cessé d'attaquer Jair Bolsonaro, ses « décisions imbéciles » dans sa gestion chaotique de la crise sanitaire du Covid-19, qui a fait près de 300 000 morts au Brésil.

Violences sexuelles dans le sport.

200 éducateurs, entraîneurs et agents concernés par des violences sexuelles ont déjà mis à pied ou suspendus. « Cette fois il y a une vraie volonté de changer les choses. » En un an, la plateforme d'écoute sur les violences sexuelles dans le sport a reçu 387 signalements, venus de la moitié des 115 fédérations sportives. Des premiers chiffres révélés par franceinfo vendredi 2 avril, avant la publication du bilan à l'occasion de la deuxième convention nationale de prévention contre les violences dans le sport avec tous les ministères concernés (Sport, Justice, Égalité femme-homme, Enfance...).

Le travail a été réalisé par la cellule créée par le ministère des Sports, en

février 2020, à la suite du témoignage de l'ancienne championne de patinage artistique Sarah Abitbol, accusant son ancien entraîneur de viol et déclenchant le début du #MeToo du sport. Ces signalements ont permis d'établir un profil des agresseurs et des victimes : 96 % des agresseurs désignés sont des hommes, 72% avaient une fonction d'éducateur sportif. En face, les victimes sont à 83% des femmes, quasiment toutes mineures au moment des faits. Neuf fois sur dix, ces faits sont qualifiés d'agressions sexuelles.

« Depuis septembre, on a été contacté par 224 clubs », explique Laurent Boyet, le président des Papillons, l'une des associations conventionnée par le ministère des Sports et chargée d'aider les fédérations à mettre en place

des plans de prévention. Il estime que « parfois des prises de conscience restent lettre morte, or il y a cette fois une vraie prise de conscience, une vraie volonté de changer les choses ». Les préfets ont déjà écarté ou suspendu près de 200 éducateurs, entraîneurs ou agents impliqués. Le compte rendu des travaux du ministère et les actions des fédérations lors de la convention seront retransmis en direct sur les réseaux sociaux du ministère des Sports à partir de 9h30 vendredi.

Le Lycée Centre Sud de Ducos prend la dénomination de Lycée Paulette NARDAL.

Ce mercredi 24 Mars 2021, le Président Alfred Marie-Jeanne s'est rendu au Lycée Centre Sud de Ducos pour la cérémonie de dénomination en Lycée Paulette NARDAL. L'établissement a en effet choisi de valoriser une femme émérite qui a porté avec maestria l'image de la Femme Martiniquaise et a laissé une empreinte indéniable dans les domaines artistique, culturel et social.

Le Président du Conseil Exécutif a été accueilli par le Proviseur Richard CAMPOS, les élèves et la communauté scolaire de l'établissement. Tour à tour, les différents intervenants ont salué ce choix symbolique en terme d'engagement et de modèle :
« C'est avec honneur que nous, Lycée Paulette Nardal, sommes fiers

de porter ce nom. Je remercie les membres de sa famille de permettre cette distinction. » Richard Campos, proviseur.

« Paulette Nardal aurait été tellement fière et heureuse! Femme pionnière et d'excellence, par son parcours brillant, ses choix de féministe et militante! C'est pour vous une lumière dans ce chemin d'excellence que vous entamez. » Maître Catherine Marceline, Club Soroptimist International.

« Black is beautiful ! Merci aux élèves et à la communauté scolaire ! », Catherine Bigon, petite nièce de Paulette Nardal.

Le Président du Conseil Exécutif a partagé son plaisir et sa fierté de participer à cette cérémonie de dénomination :

« Malgré sa disparition en février 1985, Paulette NARDAL n'a cessé d'être une inspiration et un guide. Dénommer le Lycée Centre Sud, Ly-

cée Paulette NARDAL, c'est mettre à l'honneur cette grande figure de l'Histoire Martiniquaise.

Que d'autres NARDAL se lèvent ! »

La nouvelle plaque du Lycée Paulette Nardal a été dévoilée et un coup de pelle symbolique a permis de présenter l'arbre planté à cette occasion au sein de l'établissement : le Courbaril. Choix des élèves, cet arbre symbolise l'essence même de Paulette Nardal ; précieuse, résistante, port majestueux, bois précieux et ses feuilles doubles évoquent la dimension de solidarité exceptionnelle de Mme Nardal.

Une fresque murale en hommage à Paulette Nardal, réalisée sous la houlette du Professeur d'Arts Plastique sera installée à l'entrée de l'établissement.

Pour rappel, Paulette Nardal est la 2ème femme de lettres, après Suzanne ROUSSI, que la CTM aura ainsi honorée récemment.

Renaud Jouye de Grandmaison honoré.

En application d'une délibération du Conseil municipal de 2019, l'école maternelle de Morne Pichevin a été dénommée Renaud Jouye de Grandmaison, à l'occasion d'une cérémonie tenue le mercredi 24 mars 2021 et présidée par le Maire Didier Laguerre, Renaud JOUYE de GRANDMAISON présent, en compagnie de son épouse Madeleine JOUYE de GRANDMAISON, de membres de sa famille.

Didier Laguerre a pu ainsi s'exprimer: « Quoi de mieux qu'une école pour symboliser les combats de Renaud ». Ce dernier a indiqué son attachement à ce quartier tant comme Secrétaire général de la Mairie de Fort-de-France que comme Conseiller général du canton, le Morne Pichevin qui s'est construit avec des Martiniquais à la recherche de leur dignité par le travail.

Création de la Première Société Caraïbienne d'Imagerie Nucléaire.

La coopération médicale au service pour améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies cardiovasculaires et/ou vasculaires.

Ce jeudi 18 mars la Société Caraïbienne d'Imagerie Nucléaire a été créée. C'est l'aboutissement d'une volonté de la CTM depuis 2016 et des efforts conjugués de plusieurs partenaires internationaux dont ceux de la Caraïbe, à savoir : Antigua, Autriche, Barbade, Bahamas, Cuba, Curaçao, Jamaïque, République Dominicaine, Sainte - Lucie et Trinidad et Tobago.

La société caraïbienne d'imagerie nucléaire (SCIN) est une association qui a pour objet de développer une expertise sur tous les sujets concer-

nant l'imagerie nucléaire et d'en assurer la diffusion.

Elle a pour but de contribuer au développement de toutes les activités dans le domaine de l'excellence clinique, de la recherche et de la dissémination des connaissances concernant l'imagerie nucléaire dans la Caraïbe:

La SCIN sera domiciliée au Service de Médecine Nucléaire du CHU de Martinique et sera dirigée pendant deux ans par son tout premier Bureau élu, à savoir :

- Un Président : le Professeur Karim FARID, Chef de Pôle du Service de Médecine Nucléaire du CHUM.

-Un Vice-Président : le Professeur Marvin REID, Doyen Adjoint de la Faculté de Sciences et de Médecine

de l'Université des West-Indies, Campus de Mona à la Jamaïque.

- Une Secrétaire : la Dr. Audrey POMIER – FLOBINUS, Secrétaire Générale du GIP – Plateforme d'Onco-logie de Martinique.

- Une Trésorière : la Dr. Clarisse JOACHIM – CONTARET, Cheffe de Pôle Adjointe de Cancérologie Hématologie Urologie au CHUM.

- Une Trésorière Adjointe : La Dr. Jacqueline VERONIQUE-BAUDIN, Cheffe de Projet Européen et Ingénieur Recherche Cheffe du service de Cancérologie Hématologie Urologie au CHUM.



Yan Monplaisir répond aux questions d'Antilla à deux mois des élections de la CTM



Antilla : *Nous voici à deux mois des élections de la CTM, les candidatures sont connues, quel est votre état d'esprit ?*

Yan Monplaisir : Je suis tout à fait serein. Je pense que les Martiniquais mesurent bien que le choix qu'ils vont faire est très important et qu'ils ont cette fois une réelle opportunité de mettre un terme à l'alternance qui depuis près de 40 ans rythme la vie politique de notre territoire. Je crois que tout est possible et je fais confiance au jugement de nos compatriotes. Ma volonté de

servir et la conviction que j'ai de pouvoir changer en profondeur la situation actuelle me conduisent à considérer que le choix du peuple sera le bon quel qu'il soit.

Je ne suis assoiffé ni de revanche ni de pouvoir, je suis simplement un citoyen de bonne volonté ayant acquis de l'expérience et démontré sa capacité de faire. Pragmatique volontaire et tenace je pense avoir les qualités requises pour impulser une politique différente et une manière de faire qui renforcera le lien entre tous le Martiniquais.

- Vous avez dès le début, fait savoir (dès la rupture de l'alliance avec le MIM) vouloir offrir une nouvelle alternative politique aux électeurs. C'est-à-dire ?

- Je crois en effet qu'une majorité de Martiniquaises et de Martiniquais en ont assez de ces querelles et de ces oppositions irréductibles, souvent artificiellement entretenues pour nourrir des systèmes de pouvoirs. Nous devons donner l'exemple à la tête du Pays de notre capacité à dialoguer et à accepter la contra-

diction et la discussion. L'esprit ouvert commande de ne pas s'interdire d'évoluer à travers une meilleure connaissance et la confrontation d'idées. Personne ne détient la vérité, et avoir des convictions n'interdit pas et même commande d'écouter les arguments des autres. Le respect des minorités et la transparence dans l'action sont la garantie d'une dynamique de réussite basée sur l'engagement du plus grand nombre et la pertinence des décisions et des choix. Il ne doit y avoir aucun esprit de revanche et aucune exclusion une fois que le débat démocratique aura été tranché par le vote. Nous sommes dans un petit pays ou mieux qu'ailleurs nous devrions pouvoir travailler ensemble à la réussite d'un projet partagé sinon sur tous ses aspects mais au moins sur des réalisations répondant à des problèmes concrets touchant la vie des Martiniquaises et des Martiniquais.

- Ce qui implique que vous ne ferez pas d'alliance avec les forces politiques en présence, mais on sait que le mode d'élection, les capacités de mobilisation de chacune des tendances politiques contraignent à des alliances, ne serait-ce qu'au second tour, alors... Votre choix ?

- La prochaine élection à la CTM ne ressemblera pas aux autres. Les attentes de la population ont évolué et aujourd'hui, il faut tenir compte d'une perte réelle et profonde de confiance dans les réponses que sont susceptibles d'apporter le monde politique. Le sentiment de déconnexion du réel, d'impuissance et d'incapacité à traduire le verbe en action ont démobilisé une large partie des électeurs. Tant de programmes, de promesses, d'engagements

non tenus ont fini par donner aux citoyens la conviction que les choses ne peuvent pas changer. Et pourtant je crois qu'en adoptant d'autres méthodes, en acceptant de travailler avec tous sans a priori et sans dogme et esprit de clan, il est possible de se montrer efficace dans l'action. Je ne jeterai pas l'anathème sur les autres candidats, y compris sur ceux à qui l'occasion aura été donnée de faire leur preuve, mais je crois utile de soumettre mon appréciation à la population afin de tenter de convaincre le plus grand nombre qu'il est possible de faire mieux. Je ne souscris pas à l'idée que rien ne va et que rien n'a été fait, mais je dois admettre que ma conviction est que « ça ne marche pas. »

Par cela, j'entends que les Martiniquaises et les Martiniquais constatent que les réponses à leurs préoccupations ne sont à la hauteur, ni de leurs attentes, ni de ce que le bon sens évalue comme relevant du possible. J'ai pu mesurer en quelques mois comment un changement de méthode et d'organisation et une vision claire de projet pouvaient mobiliser les énergies et faciliter les réalisations très concrètes. Il faut avant tout accepter avec humilité de se considérer plus comme un chef d'orchestre que comme un gourou ou un dictateur inspiré. L'exercice du pouvoir peu rendre ivre jusqu'au mieux intentionné des esprits. Penser que l'on puisse être ef-

ficace en limitant ses conseils au plus dociles et aux plus redoutables peut conduire à une perte de repères préjudiciable à l'efficacité. J'agirai pour l'émergence d'une société apaisée qui se retrouve sur un socle commun et aussi large que possible pour intégrer les aspirations même en apparence contradictoires d'une communauté qui se cherche. Je crois pouvoir traduire le sentiment d'une majorité de notre population qui aspire à plus de fraternité et à plus d'acceptation de l'autre, sans pour autant abandonner toutes ses convictions et le socle commun des valeurs. J'ai pu mettre en œuvre comme dans une éprouvette-test, depuis mon élection de Maire de Saint-Joseph une approche décomplexée et ouverte à tous du



management public, m'inspirant de mon expérience de chef d'entreprise et des constats qu'il m'a été donné de faire.

- Vous développez une stratégie que l'on pourrait qualifier de « morale », si la morale a quelque chose à voir là-dedans, savoir en premier lieu que vous avez l'ambition d'arriver en tête au premier tour, ce qui vous permettra de poser strictement

vos conditions à ceux qui vous rejoindraient pour le second tour. Qu'avant le second tour vous ne vous prêterez à aucune combinaison ou marchandage politique. Cela est ambitieux et même vertueux pourrait-on dire. Mais quid d'un plan B, en d'autres termes, quelles se-



ront vos préférences au second tour où il faudra pour rester en course trouver des alliés, attendu que l'alliance que vous avez pratiquée a été un échec ?

- Aujourd'hui, des regroupements se sont organisés et je suis d'avis de laisser aux électeurs la possibilité d'un choix clair dès le premier tour.

Les Martiniquais et les Martiniquaises doivent pouvoir trancher dans la clarté. Je crois que la

population doit dire sans ambiguïté son choix pour la gouvernance qu'elle souhaite.

Soit une majorité émerge dès le premier tour, soit et c'est le plus probable, un deuxième tour rendra possible des alliances qui seront à nouveau soumises au suffrage des électeurs.

Je demande à nos compatriotes de placer notre liste en tête dès le premier tour afin de nous donner les moyens d'impulser d'autres méthodes et de nouveaux paradigmes. Si nous arrivons en tête, c'est autour de cette ossature que se construira la nouvelle ligne politique. Bien évidemment dans le respect des alliances et des accords portés à la connaissance de tous et soumis à la validation populaire.

Nous avons constitué un large

rassemblement d'hommes et de femmes d'horizons différents. Nous sommes ouvert au dialogue mais aller plus loin avant le premier tour ne se justifie pas. C'est aux Martiniquais de choisir, ils ont suffisamment de discernement pour cela et je leur fais confiance.

- Regrettez-vous votre choix d'avoir fait alliance avec les indépendantistes? Reniez-vous tout ce qui a été fait ensemble durant ces cinq ans de mandature?

- Nous n'avons pas fait d'alliance avec les indépendantistes, nous avons fait le choix de servir notre pays avec d'autres Martiniquais sur des bases claires qui devaient éviter toute dérive institutionnelle. Sur ce point nous avons gagné, on ne parle plus d'indépendance.

Une approche plus prometteuse et plus constructive est désormais possible. C'est sur cette base décomplexée que nous sommes désormais en mesure, au-delà des utopies, de construire l'avenir de notre territoire pour le bien être de sa population.

L'alliance que nous avons faite en 2015 n'a pas été un échec car elle a sans doute, c'est encore ma conviction, évité à la Martinique une évolution que nous étions une majorité à ne pas souhaiter. Le choix de la population s'est fait dans la clarté mais il est vrai que, chemin faisant, nous avons constaté que la politique mise en œuvre a manqué d'ambition, de souffle et de réalisme.

Nous avons de manière très pragmatique fait de notre mieux pour peser sur un certain nombre de décisions. Nous n'y sommes pas toujours parvenus mais nous avons toujours voulu être constructif sans pour autant ménager nos critiques. Le point de rupture nous est apparu au travers de l'entêtement à refuser d'accroître l'investissement, les blocages sur la mise en place du fonds Jérémie, l'inefficacité dans la mise en œuvre des projets et dans la gestion des fonds européens. D'une manière générale la vision, la politique budgétaire, le manque de pragmatisme comme par exemple dans le dossier de l'eau, nous ont conduit à prendre nos distances.

Malgré cela, dans les domaines où nous avons un peu de marge de manœuvre et au prix d'un rapport de force permanent, nous avons obtenu des résultats. Nous aurions fait plus et mieux dans un contexte moins contraint par les méthodes mais chacun aura constaté que dans les domaines du tourisme, de l'éducation ou de la politique de soutien aux entreprises

il y a eu des résultats grâce au travail des élus de notre groupe. Nous demandons aux Martiniquais et Martiniquaises de nous placer en tête afin que nous soyons en leur nom ceux qui mettront en place cette approche apaisée et de réconciliation dont la Martinique a besoin.

- Il y a un mot d'ordre qui fait florès, c'est : « Tout sauf Marie-Jeanne », est-ce votre positionnement, et que dites-vous à ceux qui viennent vers vous avec cette préoccupation, essentielle ?

- Je ne participe pas du mouvement tout sauf Marie-Jeanne. Je ne crois pas qu'il faille traiter ainsi un homme politique qui a fait de son mieux pour servir son pays. Je crois cependant que le moment est venu de passer le relais et qu'il revient à la population de choisir en intégrant tous les éléments et les arguments d'un choix raisonné et éclairé.

- « Les yeux dans les yeux », pour plagier un célèbre interviewer n'avez-vous pas, malgré tout une certaine estime pour le guerrier de la politique qu'est Alfred Marie-Jeanne, hors tout parti pris ?

J'admire le courage et la droiture chez les hommes et les femmes politiques. J'ai par ailleurs beaucoup de respect pour ceux qui de leur mieux ont servi leur pays. À l'heure du bilan personne n'aura été parfait mais je veux retenir le meilleur car c'est cette appréciation que j'entends porter sur cette longue vie politique.

- Au-delà des élections, dites-nous la Martinique de vos espoirs, celle que par votre poli-

tique en charge de la collectivité vous rêvez de faire naître. En ce sens la ville de St Joseph qui vous a confié ses clés est-elle un bon terrain d'expérimentation pour ce que vous espérez réaliser pour la Martinique ?

- Je rêve d'une Martinique apaisée, en paix avec elle-même, pleine d'ambition et de projets. D'un pays qui donne sa chance et sa place à chacun, aux plus âgés comme aux plus jeunes, aux nantis comme aux démunis. D'un pays où le sentiment de justice soit partagé et où la paix revienne.

D'un pays qui se reconnaisse dans une identité affirmée et maîtrisée qui rassemble plus qu'elle ne divise.

Je crois que cela est possible, à condition de ne pas faire semblant, de n'avoir pas peur de la vérité, d'être honnête, courageux et volontaire.

Je crois que le moment est venu de tourner la page de quarante ans de Populisme qui ne nous ont pas grandi et nous ont dévié de la finalité de la Politique.

Les choses peuvent se faire si nous le voulons, unis dans un projet concret réaliste avec des méthodes et une approche qui associe le plus grand nombre autour d'une même énergie et d'un socle de valeurs partagées.

Propos recueillis par Gérard Dorwling-Carter.



Christian Boutant un exemple de militantisme culturel.



Christian Boutant

Nous nous étions promis Christian et moi de faire cet interview pour Antilla à un tournant de la vie de ce dernier. Depuis quelques mois retraité, Christian a répondu à nos questions avec enthousiasme. Nous l'en remercions !

- Christian tu intervien souvent auprès des médias, dans les colonnes d'Antilla pour parler de ton violon d'ingres, la musique, notre musique identitaire, comment t'est venue cette passion, sinon cette foi?

- Ce n'est pas totalement une passion, mais plutôt la volonté d'être utile au pays, au monde culturel, de contribuer à alimenter des réflexions, des cogitations, des interrogations sur ce qui est devenu une filière professionnelle et de solidarité sociale.

J'ai travaillé 40 ans dans cette société qu'est la SACEM en Martinique et en Guyane, en plein dans les activités musicales, avec des producteurs, des artistes, des éditeurs des compositeurs, des réalisateurs, des médias, de entrepreneurs les plus divers. Tout cela nourrit l'expérience et peut prédisposer à participer à la mise en relief des problématiques et autres analyses et réflexions. Par ailleurs je considère l'investissement de votre journal et son ambition et y vois un véhicule approprié pour partager avec vos lecteurs.

Enfin parce que je considère qu'il faut dorénavant être au fait des questions de notre époque.

Les défis culturels sont devenus des questions qui doivent interpeller, il faut donc poser la réflexion pour que des démarches innovantes et fertiles soient considérées.

- As-tu baigné dans un milieu musical dans ton enfance? tes études, ta formation n'ont pas été orientées vers la musique. Comment est née cette passion?

-J'ai toujours été musique. Dans ma tendre enfance, vers les 10 ans je débutais avec les cours de piano chez Mme Yvette Eustache au Robert avec la fameuse « méthode rose », cahier incontournable à l'époque. Et puis la ville du Robert accueillait des formations musicales et des salles de danse notamment deux salles célèbres en leur temps, l'Escale et le Miramar.

Ces salles furent d'ailleurs celles qui favoriseront un orchestre comme La Perfecta qui y répétait couramment. Ma proximité avec certains musiciens et particulièrement Jojo Tayalay me permettait d'être présent souvent aux répétitions et aux prestations. J'ai encore le souvenir de Daniel Ravaud qui dirigeait cet orchestre avec élégance et empathie, et de Roland Pierre-Charles qui me confiait parfois le soin de le remplacer au piano sur les chansons « tout mon boule » et « lapin mwen ».

Ma formation universitaire ensuite a été essentiellement en économie et en gestion. Autant dire que c'est toujours cette approche que j'ai priorisée dans le domaine de la musique compte tenu que l'action de la SACEM y

correspond pleinement. Ajoutons que le thème du droit d'auteur contenu dans le cadre de la législation sur la propriété littéraire et artistique d'abord, sur la propriété intellectuelle ensuite de façon plus large est singulier et particulièrement intéressant. J'ai compris rapidement que le droit d'auteur était un des éléments de la structuration de l'économie culturelle et donc un outil utile à notre environnement. Ma carrière à la SACEM est le fruit d'un hasard ou d'une prédestination, elle résulte d'une rencontre avec un homme, un métropolitain aujourd'hui disparu qui s'appelait Guy Sirot. Il exerçait le poste de délégué général aux Antilles-Guyane, cela se passait en 1980...

- Au point aujourd'hui que tu diriges ton propre orchestre et travailles le piano d'arrache-pied pour progresser. Explique-nous tout cela...

-Je ne dirige pas d'orchestre, je continue un peu la pratique du piano en amateur. Et entouré des quelques amis je répète souvent le Week-end, juste dans un objectif de détente.

Il est vrai que mes fonctions m'ont conduit à côtoyer de nombreux pianistes. Dans ces conditions il aurait été regrettable ne pas en profiter pour approfondir mes connaissances. De plus, ma nouvelle situation de retraité semble idéale dans cet objectif. Le piano est cependant un instrument clé et fédérateur, bien souvent les pianistes ont un rôle particulier et central dans une formation. C'est donc un peu mon cas avec les amis qui m'accompagnent en répétition.

- Maintenant que tu as pris ta retraite, quel regard rétrospec-

tif portes-tu sur ton cheminement jusqu'à ce jour ?

- D'abord je reprends mon souffle, car ma mobilisation fut de tous instants en Martinique mais aussi en Guyane.

Dans ce dernier territoire, il fallait assurer la présence et la permanence de la SACEM sans bureau et parfois à distance sans collaborateur sur place, ce fut une véritable croisade d'avoir réussi à force d'insistance de disposer enfin d'un bureau en Guyane et d'un collaborateur à temps plein. J'ai toujours considéré qu'au-delà de ce que me demandait ma direction parisienne, j'étais probablement le mieux placé pour répondre aux besoins des adhérents des Antilles-Guyane et aux besoins d'adaptation de plusieurs dispositifs pour nos régions éloignées et singulières.

Ce ne fut pas sans mal, mais nous avons fortement progressé grâce à une équipe de personnel local investie et bien présente dans les initiatives que nous avons pu prendre (prix SACEM, actions de communications, commission d'identification, commission auto productions, soutien aux salles...) Les défis et les carences restent conséquents dans un environnement qui lui-même a fortement changé. De très nombreuses personnes m'ont interpellé, félicité, souligné ma détermination, mais l'essentiel reste à faire car les enjeux demeurent et les défis sont quotidiens dans ce monde en mouvement.

Si la conviction d'être utile m'a fortement motivé, en revanche j'ai eu dans la dernière partie de mon parcours professionnel beaucoup de mal à faire entendre nos différences, les besoins de notre environnement, les dispositifs utiles pour nos territoires en outre-mer. La SACEM n'est pas

exclusive dans le jacobinisme français. Au fur à mesure, par le moyen notamment de la technologie nos marges de manœuvre ont été réduites et notre périmètre de compétence devenu de plus en plus étroit. Cela s'est traduit par une indisponibilité à l'écoute, par l'application de dispositifs centralisés voire par une forme larvée de manque de considération pour ne pas dire pire car à trop faire vous dérangez... C'est vraiment le ressenti de ces dernières années et c'est bien dommage. On prétexte la diversité mais dans les faits tu dois te taire et appliquer ce qu'ils ont conçu. D'ailleurs je dois dire la vérité, sur la fin de ma carrière je n'en pouvais plus !

- Rêvons et imaginons que tu parles le pouvoir politique, que ferais-tu pour la musique sous tous ses aspects dont le social savoir le bonheur qu'elle peut donner, les ressources économiques qu'elle peut générer, quelles mesures tu suggérerais ?

- Déjà je mettrais en œuvre l'étude économique que j'ai toujours suggérée mais qui n'a jamais été réalisée: une étude sur le milieu culturel et la filière professionnelle pour, mesurer les flux et les investissements, permettre l'emploi en musique, dans l'audiovisuel le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, pour mesurer la portée économique de la production culturelle par secteurs.

Ensuite probablement sur le mode de l'île de La Réunion, créer un pôle territorial de la musique ou plus largement de la culture.

Je contribuerais à une politique d'équipement du territoire en salles de production, d'espaces de spectacle. En plus j'impulserais une vraie politique de relations internationales et d'exportation (cf. en pièce jointe) (liste des propositions adressées à des candidats suite à leur sollicitations...)

- Ton regard rétrospectif sur ce qui a pu être accompli avec le festival Biguine-Jazz, le festival de la Biguine et des Musiques Traditionnelles. Peut-on aller plus loin et comment?

J'ai créé ce festival par un ressenti et une conviction, que le jazz des Antilles Guyane et plus largement des espaces dits créoles et afro-caribéen existait et devait prendre sa place dans le jazz mondial

J'ai beaucoup écouté et aimé Chick Corea, Herbie Hancock, Miles Davies, Keith Jarrett, John Coltrane, Weather Report et tous les autres... J'ai vu beaucoup de concerts lors de mes études, à Paris entre 1975 et 1980 et en travaillant avec le CMAC à l'époque, je voyais défiler nombre d'artistes américains. Et alors j'ai opté pour que notre jazz véhiculé par Marius Cultier, Pierre et Eddy Louis, Alain Jean-Marie, FAL Frett, AL Lirvat, Emilien Antille, Paulo Rosine et bien d'autres participe à cette échange mondial, en créant ce festival.

Biguine-Jazz, c'est le premier festival dédié à un jazz nouveau et singulier, celui de la francophonie, des Antilles C'est une ouverture sur le monde en étant nous-même. Notre credo de départ « De l'enracinement à l'universel ». C'est également une ouverture sur la modernité et la performance. En même temps, c'est une ouverture sur les musiques créatives des outre-mer (slogan des débuts du festival)

Il ne fallait pas rester spectateur au développement mondial du jazz et de la création contemporaine ce que les musiciens du Latin-jazz ont fait auparavant.

En même temps, Biguine-Jazz pour nous c'est un langage d'avenir, une contribution à la création et à une certaine éducation à la musique d'écoute et de contemplation.

De très nombreux jeunes y ont fait les premiers pas Xavier Belin, Gregory Privat, Maher Beauroy, Guy-

Marc Vadeleux et bien d'autres. Nous avons été les premiers à accueillir Tricia Evy, Ralph Lavital, mais aussi des projets comme Tribute to MONA avec Éric Peduran, Tribute to Stellio avec Jowie Omicil, Tribute to Kali avec Joël Lutbert et Dominique Berose, Tribute to Malavoi avec Maher et Triyacia Evy, Carlos Rotzen

Le soutien renouvelé de la Région d'abord, de la CTM ensuite est une traduction de notre connexion avec les instances du territoire, quelques partenaires privés se joignent également à nous. Nous en sommes à la 18^{ème} édition en 2021!

Il faut rappeler l'initiative de 2020, autour de la résidence de création et la sortie très prochaine de l'album Biguine-Jazz Collective et la diffusion du 52 minutes, un réalisé par la jeune Marina J'allierai et qui sera diffusé sur le réseau Martinique 1ere le 20 avril 2021.

La Fête de la Biguine et des musiques traditionnelles est un nouveau rendez-vous que nous avons matérialisé en 2019; son objectif est certes de vitaliser nos musiques traditionnelles mais a été conçu également dans le but de renforcer l'offre culturelle auprès de nos visiteurs en faisant découvrir nos productions traditionnelles.

- Peut ton aller plus loin ?

- Evidemment OUI, On peut toujours aller plus loin, on doit aller plus loin faire preuve d'imagination et de créativité en permanence !

Chaque édition est un nouveau défi, de nouveaux partages, de nouveaux plaisirs... Nous sommes à la fois ancrés dans notre histoire et ouverts sur

le monde.

Chacune de nos manifestations a des ambitions pédagogiques, il faut toujours chercher à apprendre comprendre et s'élever.

Il faut aussi s'unir et se mobiliser pour être acteur de notre développement et de celui de nos patrimoines

L'identité et sa mise en valeur sont une condition de notre développement, tout comme une sociabilité effective.

Au-delà de ces actions nous allons proposer sous le label « MARTINIQUE MUSIQUES » plusieurs autres projets toujours dans la même optique -: activer l'élévation culturelle et favoriser une connaissance et une participation plus fertile de la culture au développement durable

- En cette veille du renouvellement du personnel politique de ce pays qu'as-tu à dire aux politiques, concernant notre devenir en général?

- Si je devais dire un message ce serait de sensibiliser à davantage d'humanisme, d'éviter trop des confrontations belliqueuses et antagoniques qui ne nous avancent à rien.

Ensuite de tout faire pour cultiver des vertus, une orientation de fraternité et de tolérance.

La culture n'est pas que la fête, ce n'est pas non plus un affichage ni de l'activisme, c'est une construction sociale émancipatrice.

Nous sommes infinitésimaux dans le monde et si notre territoire pouvait devenir exemplaire dans la propreté, la pondération, la culture, les arts et l'éducation artistique, nous objectifs pourraient être atteints.

Il nous faut éviter les pièges des intérêts personnels et favoriser un

développement durable total qui prend en compte une démarche à long terme d'inventivité, d'éducation sociale.

Passion, certitude et colère, vengeance violence sont à bannir, ils ne font qu'exacerber la haine de l'autre et sont destructeurs et préjudiciables à notre indispensable et urgente harmonie sociale.

Propos recueillis par Gérard Dorwling-Carter.



CULTURE

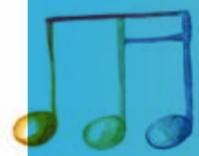
Comme dit la chanson du groupe BWA SIRO sortie il y a plusieurs décennies et dirigé par les frères REMION, « Calipso sé bagaye anglé, bossa nova ce bagaye brésilien, kadans rampa sé bagaye aysien...parmi yo-tout sé bigine mwen préféré, joué bigine, dansé bigine, shanté bigine !

- Le zouk qui a véhiculé une certaine identité antillaise ces dernières décennies, même s'il démontre une certaine vitalité qui perdure ne semble plus la référence à laquelle adhèrent les nouvelles générations. La continuité d'expressions rythmiques connues depuis les débuts de la biguine à Saint Pierre au travers plusieurs générations semble interrompue. Ces dernières années par exemple la commission d'identification des œuvres déposées à la SACEM confirme ses interpellations.

- Il y a-t-il le même constat à Trinidad, en Jamaïque, à Puerto rico ? Tous ces territoires qui ont alimenté le monde et singulièrement nos régions caraïbes par des apports reflétant des cultures singulières, des identités, des histoires...

De nouvelles références.

Le nombre de vues, le quota des followers, les Stream, les usages des réseaux sociaux sont les nouvelles références qui peuvent garantir une exposition sans limites et



IDENTITES EN MUTATION

La biguine est au centre du patrimoine musical de la Martinique, et aussi de la Guadeloupe et de la Guyane, elle peut être considérée comme un patrimoine commun de nos trois territoires. A ses cotés, plusieurs autres traditions musicales rythmiques endémiques de la Martinique : La mazouk, le bèlè, la valse créole, la cadence, le zouk...

Aujourd'hui apparaissent de nouvelles formes de créations ancrées dans d'autres univers rythmiques. Environnement en mutation, déterminismes d'autres natures, imaginaires mondialisés et encadrés par de nouveaux concepts. Dans ce contexte le fossé entre les générations se renouvelle et s'agrandit.

- Notre patrimoine musical est-il obsolète ?

En effet, très rarement les titres déposés par les jeunes sont basés sur des rythmes traditionnels, sauf quelques furtifs appuyés sur des fonds patrimoniaux juxtaposés aux toasts d'aujourd'hui (admiral T-Paille.) Tout a changé en quelques années : Le rapport à la musique, à l'écriture, même le talent recherché auprès de nouvelles voix d'interprètes chanteurs a changé. Les influences du numérique et des nouvelles technologies sont incontestables, on développe, on parle de beat-maker, de top-liner, on fait référence à des instru qui remplacent le terme riddim, on échange sur les fan base (communauté de l'artiste sur les réseaux sociaux)

Les exigences ne sont plus les mêmes, ni pour les mélodies, ni pour les textes, ni pour les qualités vocales des interprètes. Le vocoder a remplacé et masqué les performances vocales par la substitution d'un son synthétique.

- Faut-il une continuité pour sauvegarder une identité. Convient-il de considérer que ces mutations sont inévitables ?

mondiale. Les exemples de MERYL pour la Martinique, BAMBI pour la Guyane, de Lycinias JEAN pour la Guadeloupe sont probants. Un succès peut être immédiat grâce à une technologie puissante favorisant l'exposition à l'universel. Comment sera-t-on en 2050? Il y aura encore des expressions identitaires au service d'une diversité enrichissante ou une standardisation planétaire uniformisante ? Un conservatoire, de nouveaux apprentissages, de nouveaux modes opératoires seront nécessaires pour conserver une diversité et faire perdurer les identités musicales des espaces culturels ? Les musiques contemporaines des instrumentistes formés et diplômés sont concernées comment garantir leur développement et les métiers concernés ? Ces interrogations sont au centre des problématiques des politiques culturelles d'aujourd'hui. A développer.

Christian Boutant
Comité Martiniquais de la Musique.
(Biguine Jazz).
Membre du Ceseceem

PROPOSITION DE POLITIQUE CULTURELLE



Il faut faire preuve d'ambitions vertueuses et d'innovation: changer de paradigme

Cela passe :

- Par la propriété partout (en faire une quasi-obsession): Une ambition collective « MARTINIQUE PAYS PROPRE »

Là où il y a propriété commence l'ordre.

- L'orientation vers l'éducation aux vertus (politesse pondération connaissance maîtrise : une nouvelle éducation!). L'éducation et le comportement social sont la base d'une maturation constructive.

- Une nouvelle politique culturelle territoriale pour la jeunesse mais aussi pour les moins jeunes.

- Des outils et équipements de formation aux métiers culturels.

- Des convergences d'actions entre les collectivités pour une démarche culturelle glo-

bale et structurante,

- La structuration des filières professionnelles. La définition du statut des amateurs.

- Le soutien aux productions culturelles des tous ordres.

- Une stratégie d'exportations et de relations internationales

- Une meilleure et réelle synergie culture/tourisme.

- Redéfinir, harmoniser et coordonner les rapports avec les services de l'État (DAC ...)

- Redéfinir les rapports avec les sociétés de gestion collectives de droits.

- Une nouvelle politique de financement de la filière culturelle

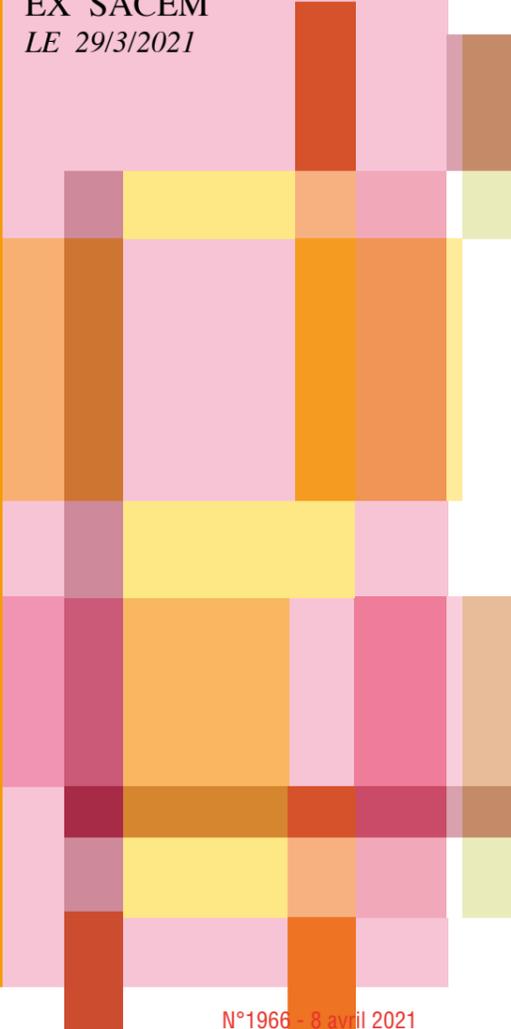
- une évaluation du patrimoine culturel de la collectivité

- Mobilisation optimale des fonds européens dans le secteur

- Création du pôle culturel territorial chargé d'encadrer la politique culturelle

Création d'un conservatoire de musique set de danse *soutenir e les formations d'ingénierie et de distribution internationale.

Christian BOUTANT
Martinique MUSIQUE
CESECEM
EX SACEM
LE 29/3/2021



de SORTIR L'OMBRE

Ce soir du 31 mars 2021, le dernier avant un reconfinement généralisé, la Maison d'Aimé Césaire s'ouvre à Haïti.

Au fronton, le rouge et le bleu du drapeau de la première République noire, née en 1804 d'une lutte de près de quinze ans, au terme de laquelle une armée d'esclaves antillais mit à mal le corps expéditionnaire français dépêché par Napoléon Bonaparte pour rétablir la servitude à Saint-Domingue.

Annie CHANDEY, adjointe au maire de Fort-de-France, ouvre la soirée en rappelant l'engagement constant de la Ville envers la culture, engagement dont, dans des circonstances défavorables, l'organisation de cette manifestation, qui a mobilisé plusieurs services municipaux, offre un nouvel exemple.

Puis Adams KWATEH, avec fougue et émotion, présente l'événement, qui a lieu malgré un report dû à un fâcheux contretemps, malgré aussi des rumeurs d'annulation.

Il s'agit de la première actualisation de la nouvelle orientation proposée par le Conseil scientifique de la Fondation Aimé Césaire (FAC), qui associera désormais systématiquement, dans chacune de ses productions, les dimensions artistique, scientifique et pédagogique. Aujourd'hui, comme l'indique Adams, au moment où le peuple haïtien traverse les épreuves les plus tragiques, mais dans l'instant aussi où, ici, à la

Martinique, se fait jour, à l'encontre du peuple frère, une xénophobie nauséuse, véhiculant des préjugés, des mensonges, des diffamations, et des insultes qu'on croyait réservés à un BOLSONARO, à un TRUMP, ou aux dirigeants français du Rassemblement national, bref, à l'heure où, jusque chez nous, s'observe, sur fond d'inégalités croissantes, une recrudescence du racisme et de la haine de l'autre, il importait non seulement de rappeler, textes à l'appui, et l'importance majeure prise par Haïti dans l'affirmation césairienne de la dignité de l'humanité afro-caribéenne, et la fonction de laboratoire historique occupée par l'île pionnière dans les études et les réflexions de Suzanne comme d'Aimé CÉSAIRE, mais encore de marquer notre solidarité agissante, présente, immédiate, avec un peuple dont la résilience, tout autant que les capacités, force l'admiration.

D'où la mise en voix d'un choix de textes césairiens, d'inspiration haïtienne, sobrement annoncés par la projection de portraits photographiques de leur auteur(e).

Colette CÉSAIRE, seule en scène avec ses colliers – véritables partenaires plus que simples accessoires –, servie par une diction, un phrasé et une gestuelle impeccables, en symbiose avec la musique originale – ni pesante ni envahissante, mais subtilement prenante – composée par Alex BERNARD, installa d'emblée une émotion bientôt muée en envoûtement. Ainsi entendit-on publiquement, pour la première fois, de larges extraits du Grand camouflage, le dernier écrit – et le plus abouti – dû à Suzanne CÉSAIRE. Texte magnifique, alliant vir-

tosité rythmique et variété des tons, des registres, des images, qui requiert une étude rigoureuse et précise au lieu des paresseuses généralités ou des approximations, voire des contresens, dont il a jusqu'à présent fait l'objet.

Et l'on revécut aussi, aux accents obsessionnels du Cahier, le martyre de Toussaint LOUVERTURE, le libérateur primordial, dont l'œuvre fut ensuite magistralement synthétisée par l'interprétation d'un passage emprunté à l'étude historique qu'Aimé CÉSAIRE lui a consacrée.

Après quoi, devant un auditoire pénétré, vint le moment le plus contemporain, le plus actuel, avec la présentation d'un moyen métrage réalisé par Arnold ANTONIN, cinéaste haïtien plusieurs fois internationalement primé, intellectuel polyvalent, fondateur et directeur du Centre Pétiou-Bolivar, qui, en Haïti, est ce qui s'apparente de plus près à notre SERMAC.

Son film, Ainsi parla la mer (Men sa lanmè di), d'une profonde richesse sociologique et fort d'un commentaire poétique autant que didactique, donne à voir Haïti comme une terre superbe mais maltraitée, habitée par un peuple talentueux et créatif, mais entravé, brimé, réduit à l'impuissance, abandonné par des dirigeants corrompus et incapables, auxquels est étrangère la notion de bien public.

A une projection qui ne manqua pas de susciter un parallèle avec notre situation martiniquaise – où la question de l'utilisation de la ressource marine se pose avec acuité –, succéda la diffusion d'un message vidéo du réalisateur. Nous remerciant pour notre solidarité, cet homme admirable, âgé de soixante-dix-

neuf ans, nous annonça que, quitte à risquer sa vie, il allait manifester aux côtés de son peuple pour empêcher la destruction de la démocratie haïtienne et l'installation d'un néo-duvaliérisme.

Dans l'intervention qui suivit, l'éminent représentant de la communauté haïtienne qu'est le docteur Max CASIMIR ne se borna pas à restituer avec chaleur la dimension historique du séjour haïtien, en 1944, des époux CÉSAIRE. Il rappela également la tradition d'accueil de la première République noire, qui reçut et protégea esclaves caribéens en fuite, insurgés défaits (notamment ceux de l'insurrection du Sud de 1870), révolutionnaires d'Amérique latine (tels MIRANDA, BOLIVAR) et même de France (ainsi BILLAUD-VARENNE). Il rappela encore – cinglante leçon – que sa grand-mère martiniquaise, arrivée en Haïti à l'âge de quatre ans, y avait vécu en citoyenne à part entière jusqu'à sa mort, nonagénaire, sans que jamais fût mise en cause son origine.

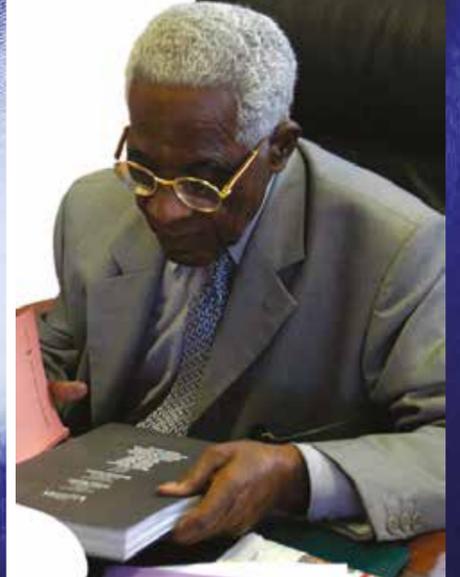
La projection du bref court-métrage de la réalisatrice martiniquaise MAHARAKI clôtura la soirée. Projet H (H comme Haïti) propose une fiction insolite et pleine d'humour, mais qui donne à penser et suscite de multiples interprétations.

MAHARAKI en fit l'historique à l'intention d'un public curieux, mais la contrainte du couvre-feu mit un terme prématuré à un débat qui s'annonçait fructueux.

Suivirent les remerciements d'usage, adressés par Colette CÉSAIRE, puis par le vice-président de la FAC à toutes celles et à tous ceux qui avaient voulu et permis, contre vents et marées, qu'une création culturelle novatrice et de qualité, fidèle à l'exigence esthétique comme à la volonté d'intervention pratique caractéristiques de l'engagement césairien, soit proposée à un public qui, espérons-le, en verra d'autres.

En attendant, référons-nous à la déclaration d'intentions – consultable sur les réseaux sociaux – publiée par la nouvelle équipe animant les activités de la FAC : « A une époque marquée par les deux phénomènes que sont la recrudescence des migrations contraintes – guère moins massives et périlleuses que celles qu'entraînèrent les traites négrières – et le regain d'un racisme

Aimé Césaire



plus virulent que jamais, l'œuvre et la pensée d'Aimé CÉSAIRE apparaissent – à côté de quelques autres – précieuses pour aborder et traiter tant les questions du multiculturalisme, de la rencontre et de l'hybridation des cultures, que celles des politiques à élaborer et à mettre en œuvre pour faire vivre ensemble, à égale dignité, des identités ni closes ni figées, en dégagant l'horizon commun de la discrimination et de l'exclusion raciales. Dans le cadre ainsi tracé, la Fondation Aimé Césaire (FAC) s'emploiera à proposer des activités denses et frappantes, associant savoir et plaisir, réflexions et performances artistiques. Elle privilégiera l'interdisciplinarité, mais aussi l'intersectionnalité dans le choix de ses thèmes comme de ses intervenant(e)s. Elle s'ouvrira aux courants les plus novateurs de la pensée critique comme de l'art émancipateur, et favorisera le travail des créateurs/créatrices, notamment caribéen(ne)s, afro-américain(e)s, africain(e)s. Elle espère ainsi, en interrogeant, en travaillant, en diffusant les mots et les concepts d'Aimé CÉSAIRE, contribuer à stimuler le potentiel libérateur comme l'énergie constructive des peuples. »

*Le Groupe Vertières.
(Pour le rayonnement de la Fondation Aimé Césaire)
Le 4 avril 2021.*

LIVRE

La Martinique une terre d'écriture fertile, à quand un salon du livre pérenne ?

Au-delà d'immenses talents tels des fromagers ou des acomats littéraires comme Aimé Césaire, Edouard Glissant, Joseph Zobel, Vincent Placoly, Xavier Orville, Georges E. Mauvois, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant... La Martinique est devenue depuis une dizaine d'année un terreau fertile un pour l'écriture aussi bien en langue française ou qu'en langue créole.

voie au salon de la Bande Dessinée. Sous l'appellation internationale beaucoup ce sont arrogé le titre de Premier Salon international. Il y a eu donc le Premier Salon International du livre « Ecriture Métisse » organisé par la ville de Schoelcher à Madiana en avril 2004. Le second fut l'œuvre de de la Région Martinique en décembre 2013 intitulé Premier Salon International du livre « Les Mondes Créoles » dédié à Aimé Césaire à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Il y a une dizaine d'année déjà Jala, auteure, éditrice, marionnettiste, ventriloque s'interrogeait : un salon du livre en Martinique est-il en panne ? Dans un article elle nous montrait que : « toutes sortes de salons fleurissaient en Martinique mais un salon du livre ne pouvait vivre » malgré la présence de nos auteurs à de nombreux salons : Guyane – Guadeloupe - Santo-Domingo, Portes de Versailles – Rue Oudinot – Sury-le-Comtal - Bretagne – Concarneau – Pluguffan – Ouessant, Issy les Moulineaux et bien d'autres) Depuis pas de véritablement de Salon du livre mais des mais des manifestations autour du livre et de ses acteurs mis en place par la Col



Les SAJ (Sabine, Arlette et Jala) à Festilivres

Au-delà de ces immenses arbres il y a toute une forêt d'écrivains qui en dépit d'une pénurie de grande maison d'édition qui grâce à la micro-édition où l'édition à compte d'auteur ont trouvé un moyen d'expression loin des maisons d'édition nationales.

La Martinique n'a connu que deux Salons du livre pour la promotion de ces écrivains et de leurs livres. La ville de Trinité a été à l'initiative du premier salon du livre qui a ouvert la

lectivité de Martinique comme les éditions des Journées de la langue et du livre Martinique en 2019 et 2020 Beaucoup d'auteurs de façon individuelle, très souvent à leurs frais ou par le biais de leurs éditeurs ont fait le déplacement soit au Salon du livre de Paris ou au Salon du livre de l'Outremer.

LES AUTEURS AUTO-ÉDITÉS

C'est dans ce contexte que des associations tout d'abord les Auteurs Auto-Édités sous la houlette de Serge Restog ont fait une tentative de regroupement pour être mieux considérés. Car pour beaucoup leurs livres ne bénéficiant pas du sceau de maison hexagonale ne seraient que de la « sous-littérature ». Or nous savons que les éditeurs en particulier les maisons parisiennes ont leur propre politique et très souvent les manuscrits sont retournés vers les auteurs avec la mention. Malgré l'intérêt de votre ouvrage il n'entre malheureusement pas dans le cadre de notre politique éditoriale.

LES AUTEURS DE MARTINIQUE (LAM)

Ensuite des auteurs auto-édités ou édités par d'autres maisons régionales (Guyane, Guadeloupe) ont pris la décision non de se constituer en association mais de se regrouper suivant deux objectifs. Se faire connaître puis initier des manifestations autour du livre. C'est dans ce contexte que les SAJ (Sabine Andrivon-Milton, Arlette Pujar, Jala) ont proposé en décembre 2016 à l'Espace Camille Darsières de présenter leurs livres au public. Ils ont pu rassembler une quinzaine d'auteurs martiniquais. A la deuxième édition en 2017 une trentaine d'auteurs étaient présents. Et aujourd'hui LAM (Les Auteurs de Martinique) s'est renforcé de soixante auteurs qui ont publiés qui font partie de ce regroupement d'auteurs qui a une page Facebook et qui met en exergue ces différents auteurs par le biais d'une biographie et d'une bibliographie.

Notons que les SAJ avec l'accord des autres auteurs ont décidé de mettre à l'honneur Jala, Lanné tala sé lanné Jala est une manifestation où Jala a lancé un challenge. Produire plus de 300 marionnettes pour cette année pour une grande exposition vente. Dans le cadre de « Lanné Jala » il y avait Festilivres au mois de mars qui regroupait des auteurs autour du conte en particulier mais plus généralement ils présentaient leur production.

Depuis 2010 les écrivains en langue créole ont éprouvé le besoin de se regrouper car l'écrit créole qui

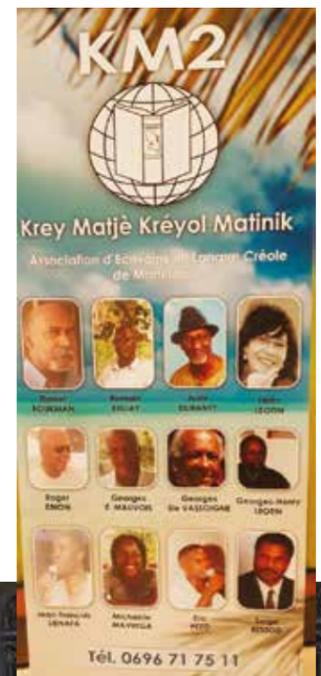
est de plus en plus nombreux souffre d'un manque certain de visibilité. Quelques auteurs se sont regroupés pour créer l'association Krèy Matjè Kréyol Matinik (KM2) présidée par Georges-Henri Léotin a aujourd'hui d'une douzaine de membres. (Daniel Boukman Hugues Barthéléry, Romain Bellay, Jude DURANTY, Roger Ebion, Térèz Léotin, Jean-François Liénafa, Mickaëlle Mavinga, Eric Pézo, Serge Restog et Georges Devassoigne, Georges E. Mauvois récemment décédés.

Notons que la CTM lors des Journées de la langue et du livre en 2020 ont mis en place une exposition des auteurs de langue créole. L'édition d'ouvrages en créole reste une entreprise difficile. Un éditeur comme Les Editions Lafontaine qui avait principalement sa production tournée vers les enfants et en créole a connu de grosses difficultés l'amenant jusqu'à la liquidation. Heureusement qu'une partie de son fonds a été rachetée par les éditions Orphie. Quelques éditeurs essaient au mieux de publier des livres en créole citons : Les éditions Orphie, Caraïbéditions, K.Editions et Les Editions Exbrayat, mais la plupart des auteurs ont recours à l'auto-éditions pour la publication de leurs œuvres. Les éditeurs ont du mal à publier pour un lectorat constitué surtout de militants. Personnellement j'ai dû passer par un imprimeur sur le net pour publier mes ouvrages en créole aux Editions Zaboka.

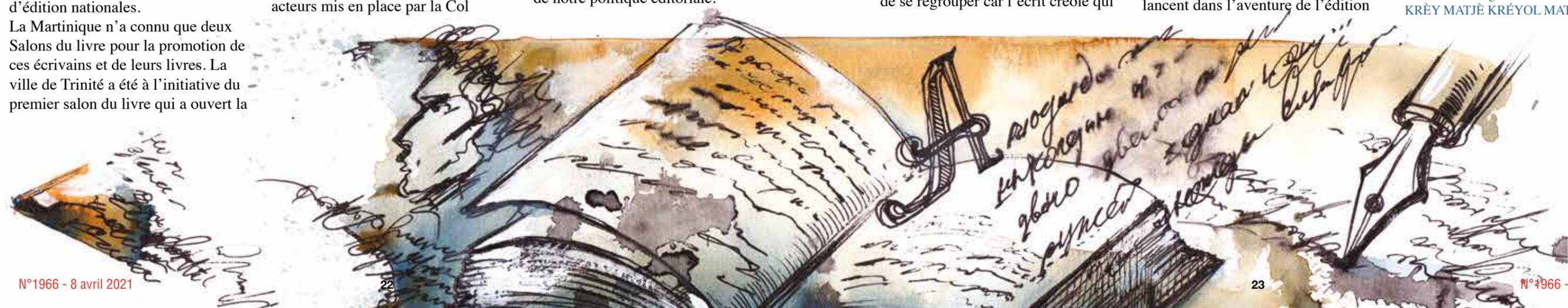
Le livre en Martinique avec les nouveaux moyens de la micro-édition essaie de survivre et beaucoup de nouveaux auteurs se lancent dans l'aventure de l'édition

même si la vente en librairie reste extrêmement délicate. Ces dernières années des librairies ont fermé et le livre souffre au niveau de la diffusion paradoxalement au moment où l'édition semble plus facile. Les moyens de la micro-édition et l'édition à la demande facilitent la création tout reste à ce que le lectorat soutient ses auteurs mais qu'une véritable politique du livre soit mise en œuvre par la collectivité.

Jid



2ème rencontre au Théâtre municipal avec le maire Didier Laguerre KRÈY MATJÈ KRÉYOL MATINIK (KM2)



Et BAM, la première Bière Artisanale de Martinique :

jeune entreprise pétillante de réussite !



Aymeric Vasson, installé en Martinique depuis 20 ans, nous relate son parcours de créateur et chef d'entreprise : des démarches administratives en 2018 à aujourd'hui, de sa première cuvée en 2019 en passant par la crise de 2020, aux projets pour 2021.

- Aymeric Vasson : Avec mon frère, Frédéric Vasson, nous avons créé notre entreprise, la PBM (Petite Brasserie de Martinique sous statut de sarl) en 2018. Mes parents sont cultivateurs céréaliers en Champagne Ardennes donc c'est tout naturellement que nous avons eu l'idée et l'envie d'élaborer à partir d'une sélection particulièrement adaptée de céréales, une bière entièrement artisanale, ici en Martinique.

- Guide : Brasseur, comme toute activité que l'on veut développer ne s'improvise pas. Quelle formation avez-vous suivie ?

- Je suis allé à l'IFBM, Institut Français de la Brasserie et de la Malterie de Nancy pour maîtriser le processus de fabrication : la sélection des ingrédients, matières premières (houblon, malt, levure), la technique du brassage, la chimie de la fermentation, la garde, (quelques secrets !), la connaissance de toutes nos machines pour intervenir en cas de panne, et aussi et surtout les connaissances administratives, comptables et légales nécessaires à la création et au bon fonctionnement de l'entreprise.

- Avez-vous pu bénéficier de subventions pour vous accompagner dans la réussite de votre projet de création d'entreprise ?

- Oui, heureusement, grâce à l'aide de notre conseiller financier, nous avons obtenu le FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

- Créer un tel projet est très ambitieux : la concurrence est déjà bien installée, non ?

- Avant de nous lancer, nous avons fait une étude de marché : que pouvons-nous apporter de plus que nos concurrents ou plutôt

confrères ? Quels seront nos points forts, notre originalité, ce qui nous permettra d'attirer et fidéliser nos consommateurs ?

- Pouvez-vous détailler ces points-clé ?

- Notre processus d'élaboration : pas de filtrage ni de pasteurisation. Ainsi notre bière conserve tous ses bons micro-organismes. Tout notre matériel de brassage, fermentation, jusqu'à l'embouteillage vient de la société COenCO en Belgique. Nos produits sont « premium », 100% malt ; nous souhaitons faire de la grande qualité en développant une gamme : la Classique, la Blanche, la Lager.

- Quels objectifs vous étiez-vous fixés ? Les avez-vous atteints ?

- Notre objectif pour que l'entreprise soit pleinement rentable était de 500 000 bouteilles à l'année, nous sommes arrivés à en produire 400 000, ce qui est acceptable. La date de sortie de la première cuvée était prévue fin décembre 2018 et nous avons eu juste quelques semaines de retard, le lancement de notre première BAM s'est fait début mars 2019. Aussi, nous avons pu installer notre brasserie dans la ZAC des Coteaux, à Sainte Luce. C'est l'emplacement que nous souhaitions pour nos locaux, d'un point de vue stratégique : être dans le

sud de l'île, sur la RN5, visibles de la route. Quant à la distribution de nos produits, Pomal s'occupe de la GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) et nous gérons tout le reste : CHR (Cafés Hôtels Restaurants) ainsi que les épiceries de proximité. Nous avons d'ailleurs créé un emploi pour un commercial polyvalent qui livre également.

- La crise sanitaire et économique de 2020 a-t-elle impacté votre entreprise ?

- Oui, nous n'avons pas été épargnés : baisse des ventes notamment dues à la fermeture des CHR donc perte de notre Chiffre d'Affaires. Nous avons mis en place le chômage partiel pour nos deux employés. Beaucoup de nos projets ont été freinés.

- Quels remèdes avez-vous mis en place ?

- Nous avons créé de nouvelles recettes pour proposer à la vente des bières de saison en séries limitées : bières de Noël et de Carnaval. Cela a redynamisé la marque. Nous avons organisé des livraisons chez les particuliers sur toute la Martinique et fait notre communication sur les réseaux sociaux : facebook et Instagram. Nous avons eu l'opportunité de présenter notre bière au Salon Agricole de Paris. D'ailleurs, la BAM Classique a remporté la médaille d'Argent !

- Félicitations, c'est une belle récompense de votre savoir-faire et de votre pugnacité !

- Etre chef d'entreprise n'est pas si facile. On doit savoir surfer sur les bonnes et mauvaises surprises qui se pré-

sentent. On ne peut toujours tout prévoir. L'important, c'est de s'adapter, rebondir, ne surtout pas baisser les bras devant les problèmes et difficultés qui peuvent s'accumuler. On cherche les solutions, on persiste, on les trouve, les applique et on continue et réussit dans la joie et la bonne humeur !

- Quels sont donc vos projets ?

- L'élaboration de nouvelles recettes dont la bière IPA et l'ambree, le développement de la pression, l'organisation de visites et dégustations à la brasserie, le marquage publicitaire de nos véhicules de livraison et plus encore...

- Alors bonne continuation ! Avez-vous un message personnel pour les créateurs et chefs d'entreprise de Martinique ?

- Croire en ses projets, aller au bout de ses idées, ne pas avoir peur de demander des conseils et surtout, c'est le travail qui paie.
Stef.B.



**ANNONCES
LÉGALES****== Ajl 02556.1966 ==****AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué le 17 Mars 2021 une SASU dénommée M.D.L. Group au capital de 1000 euros (mille euros). Siège social : Résidence la Riviera – Appt II – Bat 1 – 97232 LE LAMENTIN. Objet : Distribution – Logistique – Déménagement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation. Immatriculation au RCS de Fort de France.

Ajl 02556.1966

== Ajl 02557.1965 ==

ANTILLES MEDIA DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 €
porté à 650.000 €
Siège social : Immeuble LA, voie principale,
ZI de la Lézarde 97232 LE LAMENTIN
RCS Fort de France 414 997 593

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2020, l'associée unique a : nommé Madame Isabelle CHARLEY-ADELE, demeurant n° 30, résidence Belfort, Bèlème 97232 LE LAMENTIN en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Thierry JEAN-CHARLES, démissionnaire ; décidé une augmentation du capital social de 550.000 € par compensation avec des créances liquides et exigibles, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 100.000 €. Nouvelle mention : Capital social : SIX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (650.000 €).

Pour avis
La Gérance
Ajl 02557.1965

== Ajl 02559.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : CBD CORNER. Forme : Société à responsabilité limitée. Siège social : Immeuble la Grand-Voile, Zac de l'Etang Z'Abrirot, 97200 FORT DE FRANCE. Objet : L'import, export, achat et vente de produits et accessoires à base de CBD ; L'herboristerie ; Et plus généralement : Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se

rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. Durée : 99 années. Capital : 400,00 euros. Gérance : Monsieur Axel JOBELLO, demeurant sis 44, rue Aubin-Edmond, Lot Case Navire, 97233 SCHOELCHER ; Monsieur Fabrice BONIFACE, demeurant 7, rue de Grenoble, 94140 ALFORTVILLE. Immatriculation : au RCS de FORT DE FRANCE

Pour avis,
Ajl 02559.1966

== Ajl 02561.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : MACANTI. Forme : Société Civile Immobilière. Siège social : 176, Impasse Nélien, Morne Pitault 97232 LE LAMENTIN. Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptible d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. Durée : 99 années. Capital : 300,00 euros. Gérance : Monsieur Cyrille, Ghislain Malik MARCELINE, demeurant 176, Impasse Nélien, Morne Pitault, 97232 LE LAMENTIN. Immatriculation : au RCS de FORT DE FRANCE.

Pour avis,
Ajl 02561.1966

== Ajl 02562.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Dénomination : WEST COMPANY. Forme : SARL. Capital : 200€. Siège social : Pont du Marlin BD Allègre 97290 LE

MARIN. Objet : Transports maritimes. Gérant : DULORME Thierry.

Ajl 02562.1966

= Ajl 02563.1966 ==**AVIS DE MARCHÉ**

Type de marché : Travaux d'exécution
Identification de l'organisme qui passe le marché : COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE. DGA Infrastructures et Equipement – Rue Gaston DEFERRE CS 30137 - 97201 Fort-de-France – Martinique – tél. : 0596-59-63-00 - Télécopie : 0596-72-68-10.
Adresse Internet : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>
Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>
Référence « GIRNORD-VAUCLIN-21-01 ».

Objet du marché : Travaux d'aménagement du carrefour Giratoire Nord sur la Route nationale n°6 - Commune du VAUCLIN.

Ajl 02563.1966

== Ajl 02564.1966 ==**AVIS DE MODIFICATION**

Par une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01 février 2021 aux Trois Ilets, les associés de la SNC CAP NORD 461 RCS FORT DE FRANCE 804 111 367 ont procédé à : Modification de la dénomination sociale en SNC PSG-1 ; La cession de 9999 parts sociales de SATIA CONSEIL, RCS FORT-DE-FRANCE 500 881 529 à la SARL PRESTATIONS ET SERVICES GUYANAIS SIREN 439 782 889 RCS CAYENNE, domicilié(e) 5 rue Raoul Tanon de Pelissier- ZI Collery 1 - 97300 CAYENNE ; La cession d'une part sociale de HEEMALO RCS FORT DE FRANCE 519 033 070 à Monsieur Christophe COUDON né(e) le 18 août 1967 à ELBEUF SUR SEINE (76), domicilié(e) 17 avenue Saint Dominique - 97354 REMIRE MONTJOLY ; Changement de gérant, nouveau gérant : Christophe COUDON ; Le transfert du siège social de 6 Lotissement Vatable 2000 – 97229 LES TROIS ILETS à LOT ZI COLLERY OUEST- RM24 – 97300 CAYENNE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
Le gérant
Ajl 02564.1966

== Ajl 02091.1966 ==**AVIS DE MARCHÉ**

OBJET DU MARCHÉ: MISSION DE COORDINATION SPS DANS LE CADRE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES APIT ET PORTS DE PÊCHES TERRITORIAUX DE 4 COMMUNES DE MARTINIQUE- 20FS011M-R1. L'avis d'appel public à la concurrence détaillé est consultable à l'adresse électronique suivante : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>. Date limite de réception des offres : 22 AVRIL 2021 à 12 h 00 précises.

Ajl 02091.1966

== Ajl 02429.1966 ==**AVIS D'APPEL PUBLIC
A LA CONCURRENCE**

OBJET DE LA CONSULTATION : REALISATION DE PRESTATIONS DE FORMATION A DESTINATION DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE - TRANCHE 3 – LOTS 13 et 19 – 20FS001M-R1
Dossier de consultation à récupérer par voie électronique sur le site : <https://collectiviteterritorialede martinique.achatpublic.com>.
Date limite de réception des offres : Vendredi 23 avril 2021 à 12h00.

Ajl 02429.1966

== Ajl 02294.1966 ==**AVIS DE MARCHÉ**

Objet de la consultation : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET MAINTENANCE DU PORTAIL DE « L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE » - DEVELOPPEMENT D'OUTILS D'INTEGRATION ET DE REPORTING DE LA CTM— 21FS016
L'avis de marché est consultable sur le site du BOAMP sous la référence : 21-39520
Date limite de réception des offres : le 30 Avril 2021 à 12h00 précises.

Ajl 02294.1966

== Ajl 02566.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/02/2021 il a été constitué une SARL dénommée BLC GROUP. Siège social : c/o Easy Life Business 32 Rue de la clairière 97200 FORT-DE-FRANCE, Capital social: 6 000€. Objet social : Le commerce de gros non spécialisé et le commerce de détail d'une large gamme de produits dans la même unité en magasin non spécialisé, Gérant: Monsieur Fabrice BONIFACE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Fort-de-France.

Ajl 02566.1966

== Ajl 02568.1966 ==

SCPI SP
Société civile immobilière
Au capital de 2.001.000 euros
Siège social : Impasse des Palmiers – Acajou 97232 LE LAMENTIN
797 403 078 RCS FORT DE FRANCE

Le 18 mars 2021, l'assemblée générale ordinaire a pris acte du décès de Monsieur Steeve PARFAIT en qualité d'associé et gérant de la société. En conséquence, elle a décidé de nommer en qualité de nouveaux gérants de la Société : Madame Laura Elizabeth PARFAIT, née à SCHOELCHER (97233) le 2 novembre 1987 et demeurant 208 impasse des Palmiers, chemin de La Brise Acajou (97232) LE LAMENTIN, Madame Vanessa Christina PARFAIT, née à SCHOELCHER (97233) le 25 août 1985 et demeurant Res Varinia Acajou (97232) LE LAMENTIN, et Madame Aude Béatrice PARFAIT, née à FORT-DE-FRANCE (97200) le 20 septembre 1974 et demeurant 18 lotissement La Brise Acajou (97232) LE LAMENTIN, et ce, pour une durée indéterminée.. MENTION RCS FORT DE FRANCE

Ajl 02568.1966

== Ajl 02570.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : dénomination sociale : AXILEC ING SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euro dont le siège social est : 7, rue des Alpinias, Résidence les Florales, 97221 Le Carbet. Objet social : Prestation de services d'électricité et d'automatismes. Durée : 99 ans. Enregistrée au RCS de Fort de France. Présidence : David LOUIS-ALEXIS, 7, rue des Alpinias, Le Carbet.

Ajl 02570.1966

== Ajl 02571.1966 ==**COMPLEMENT
AVIS DE CONSTITUTION**

**DU N° DU JOURNAL 1965
DU 1ER AVRIL
N° Ajl 02440.1965**

Par acte sous seing privé en date du 01 Janvier 2021. Il a été constitué une société civile Immobilière immatriculée au RCS DE FORT DE France.

Pour avis
Ajl 02571.1966

== Ajl 02572.1966 ==

CONSULTING 3 000
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : résidence La Riviera
2 – Morne Pavillon – appartement 19 –
bâtiment 2 - 97232 LE LAMENTIN
808 665 939 RCS FORT-DE-FRANCE

Aux termes des décisions en date du 31 mars 2021, l'associé unique, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS : FORT-DE-FRANCE.

Pour avis,
Ajl 02572.1966

== Ajl 02574.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant un acte sous seing privé en date du 12 Avril 2021, il a été constitué une société : Dénomination : PL CONSEILS – Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle – Siège social : Habitation la Capoul – Morne Vent – C/o P. LEOPOLD 97270 SAINT ESPRIT – Objet : Conseil en évolution professionnelle. Ingénierie de formation. – Durée : 99 ans – Capital : 200 euros – Président : Mr Pierre LEOPOLD– Immatriculation : au RCS de Fort-de-France.

Ajl 02574.1966

== Ajl 02581.1966 ==**AVIS DE CONSTITUTION**

Par actes sous seing privés du 01/04/2021, il a été constitué cent sociétés présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société en Nom Collectif. Dénomination : RITA 1, RITA 2, RITA 3, RITA 4, RITA 5, RITA 6, RITA 7, RITA 8, RITA 9, RITA 10, RITA 11, RITA 12, RITA 13, RITA 14, RITA 15, RITA 16, RITA 17, RITA 18, RITA 19, RITA 20, RITA 21, RITA 22, RITA 23, RITA 24, RITA 25, RITA

26 , RITA 27 , RITA 28 , RITA 29 , RITA 30 , RITA 31 , RITA 32 , RITA 33 , RITA 34 , RITA 35 , RITA 36 , RITA 37 , RITA 38 , RITA 39 , RITA 40 , RITA 41 , RITA 42 , RITA 43 , RITA 44 , RITA 45 , RITA 46 , RITA 47 , RITA 48 , RITA 49 , RITA 50 , RITA 51 , RITA 52 , RITA 53 , RITA 54 , RITA 55 , RITA 56 , RITA 57 , RITA 58 , RITA 59 , RITA 60 , RITA 61 , RITA 62 , RITA 63 , RITA 64 , RITA 65 , RITA 66 , RITA 67 , RITA 68 , RITA 69 , RITA 70 , RITA 71 , RITA 72 , RITA 73 , RITA 74 , RITA 75 , RITA 76 , RITA 77 , RITA 78 , RITA 79 , RITA 80 , RITA 81 , RITA 82 , RITA 83 , RITA 84 , RITA 85 , RITA 86 , RITA 87 , RITA 88 , RITA 89 , RITA 90 , RITA 91 , RITA 92 , RITA 93 , RITA 94 , RITA 95 , RITA 96 , RITA 97 , RITA 98 , RITA 99 , RITA 100. Capital : 200 Euros. Siège social : CHEZ ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 – 17, Rue Georges EUCHARIS – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : le financement, l'exploitation commerciale directe ou indirecte, la location sous toutes ses formes d'investissements mobiliers ou immobiliers et leur, Revente. Durée : 50 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE. Associe : Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, Anse Marguerite, Cap-Est, 97240 Le François. Associé-gérant : ECOFIP SAS, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 522 425 651. Les sociétés seront immatriculées au RCS de Fort de France.

Pour avis.
Ajl 02581.1966

== Ajl 02582.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes sous seing privés du 01/04/2021, il a été constitué cent sociétés présentant les caractéristiques suivantes : FORME : Société en Nom Collectif. Dénomination : ROTIN 1, ROTIN 2, ROTIN 3, ROTIN 4, ROTIN 5, ROTIN 6, ROTIN 7, ROTIN 8, ROTIN 9, ROTIN 10, ROTIN 11, ROTIN 12, ROTIN 13, ROTIN 14, ROTIN 15, ROTIN 16, ROTIN 17, ROTIN 18, ROTIN 19, ROTIN 20, ROTIN 21, ROTIN 22, ROTIN 23, ROTIN 24, ROTIN 25, ROTIN 26, ROTIN 27, ROTIN 28, ROTIN 29, ROTIN 30, ROTIN 31, ROTIN 32, ROTIN 33, ROTIN 34, ROTIN 35, ROTIN 36, ROTIN 37, ROTIN 38, ROTIN 39, ROTIN 40, ROTIN 41, ROTIN 42, ROTIN 43, ROTIN 44, ROTIN 45, ROTIN 46, ROTIN 47, ROTIN 48, ROTIN 49, ROTIN 50, ROTIN 51, ROTIN 52, ROTIN 53, ROTIN 54, ROTIN 55, ROTIN 56, ROTIN 57, ROTIN 58, ROTIN 59, ROTIN 60, ROTIN 61, ROTIN 62, ROTIN 63, ROTIN 64, ROTIN

65 , ROTIN 66 , ROTIN 67 , ROTIN 68 , ROTIN 69 , ROTIN 70 , ROTIN 71 , ROTIN 72 , ROTIN 73 , ROTIN 74 , ROTIN 75 , ROTIN 76 , ROTIN 77 , ROTIN 78 , ROTIN 79 , ROTIN 80 , ROTIN 81 , ROTIN 82 , ROTIN 83 , ROTIN 84 , ROTIN 85 , ROTIN 86 , ROTIN 87 , ROTIN 88 , ROTIN 89 , ROTIN 90 , ROTIN 91 , ROTIN 92 , ROTIN 93 , ROTIN 94 , ROTIN 95 , ROTIN 96 , ROTIN 97 , ROTIN 98 , ROTIN 99 , ROTIN 100. Capital : 200 Euros. Siège social : CHEZ ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 – 17, Rue Georges EUCHARIS – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : le financement, l'exploitation commerciale directe ou indirecte, la location sous toutes ses formes d'investissements mobiliers ou immobiliers et leur, Revente. Durée : 50 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE. Associé : Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, Anse Marguerite, Cap-Est, 97240 Le François. Associé-gérant : ECOFIP SAS, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 522 425 651 Les sociétés seront immatriculées au RCS de Fort de France.

Pour avis.
Ajl 02582.1966

== Ajl 02583.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes sous seing privés du 01/04/2021, il a été constitué soixante sociétés présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société en Nom Collectif. Dénomination : RATEL 41 , RATEL 42 , RATEL 43 , RATEL 44 , RATEL 45 , RATEL 46 , RATEL 47 , RATEL 48 , RATEL 49 , RATEL 50 , RATEL 51 , RATEL 52 , RATEL 53 , RATEL 54 , RATEL 55 , RATEL 56 , RATEL 57 , RATEL 58 , RATEL 59 , RATEL 60 , RATEL 61 , RATEL 62 , RATEL 63 , RATEL 64 , RATEL 65 , RATEL 66 RATEL 67 , RATEL 68 , RATEL 69 , RATEL 70 , RATEL 71 , RATEL 72 , RATEL 73 , RATEL 74 RATEL 75 , RATEL 76 , RATEL 77 , RATEL 78 , RATEL 79 , RATEL 80 , RATEL 81 , RATEL 82 RATEL 83 , RATEL 84 , RATEL 85 , RATEL 86 , RATEL 87 , RATEL 88 , RATEL 89 , RATEL 90 , RATEL 91 , RATEL 92 , RATEL 93 , RATEL 94 , RATEL 95 , RATEL 96 , RATEL 97 , RATEL 98 , RATEL 99 , RATEL 100. Capital : 200 Euros. Siège social : CHEZ ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 – 17, Rue Georges EUCHARIS – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : le financement, l'exploitation commerciale directe ou indirecte, la location sous toutes ses formes d'investissements mobiliers ou immobiliers et leur, Revente. Durée : 50 ans à compter de la

date d'immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE. Associé : Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, Anse Marguerite, Cap-Est, 97240 Le François. Associé-gérant : ECOFIP SAS, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 445 150 253. Gérant : ECOFIP GESTION SARL, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 522 425 651. Les sociétés seront immatriculées au RCS de Fort de France.

Pour avis.
Ajl 02583.1966

== Ajl 02584.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes sous seing privés du 01/04/2021, il a été constitué cent sociétés présentant les caractéristiques suivantes : Forme: Société en Nom Collectif. Dénomination : REX 1, REX 2, REX 3, REX 4, REX 5, REX 6, REX 7, REX 8, REX 9, REX 10, REX 11, REX 12, REX 13, REX 14, REX 15, REX 16, REX 17, REX 18 REX 19, REX 20, REX 21, REX 22, REX 23, REX 24, REX 25, REX 26, REX 27, REX 28, REX 29, REX 30, REX 31, REX 32, REX 33, REX 34, REX 35, REX 36, REX 37, REX 38, REX 39, REX 40, REX 41, REX 42, REX 43, REX 44, REX 45, REX 46, REX 47, REX 48, REX 49, REX 50, REX 51, REX 52, REX 53, REX 54, REX 55, REX 56, REX 57, REX 58, REX 59, REX 60, REX 61, REX 62, REX 63, REX 64, REX 65, REX 66 REX 67, REX 68, REX 69, REX 70, REX 71, REX 72, REX 73, REX 74 REX 75, REX 76, REX 77, REX 78, REX 79, REX 80, REX 81, REX 82 REX 83, REX 84, REX 85, REX 86, REX 87, REX 88, REX 89, REX 90, REX 91, REX 92, REX 93, REX 94, REX 95, REX 96, REX 97, REX 98, REX 99, REX 100. Capital : 200 Euros. Siège social : CHEZ ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 – 17, Rue Georges EUCHARIS – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : le financement, l'exploitation commerciale directe ou indirecte, la location sous toutes ses formes d'investissements mobiliers ou immobiliers et leur, Revente. Durée : 50 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE. Associé : Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, Anse Marguerite, Cap-Est, 97240 Le François. Associé-gérant : ECOFIP SAS, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, , RCS Fort de France 445 150 253. Gérant : ECOFIP GESTION SARL, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 522 425 651. Les sociétés seront immatriculées au RCS de Fort de France.

Pour avis.
Ajl 02584.1966

== Ajl 02585.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Par actes sous seing privés du 01/04/2021, il a été constitué cent sociétés présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société en Nom Collectif. Dénomination : RORI 1, RORI 2, RORI 3, RORI 4, RORI 5, RORI 6, RORI 7, RORI 8, RORI 9, RORI 10, RORI 11, RORI 12, RORI 13, RORI 14, RORI 15, RORI 16, RORI 17, RORI 18 RORI 19, RORI 20, RORI 21, RORI 22, RORI 23, RORI 24, RORI 25, RORI 26, RORI 27, RORI 28, RORI 29, RORI 30, RORI 31, RORI 32, RORI 33, RORI 34, RORI 35, RORI 36, RORI 37, RORI 38, RORI 39, RORI 40, RORI 41, RORI 42, RORI 43, RORI 44, RORI 45, RORI 46, RORI 47, RORI 48, RORI 49, RORI 50, RORI 51, RORI 52, RORI 53, RORI 54, RORI 55, RORI 56, RORI 57, RORI 58, RORI 59, RORI 60, RORI 61, RORI 62, RORI 63, RORI 64, RORI 65, RORI 66 RORI 67, RORI 68, RORI 69, RORI 70, RORI 71, RORI 72, RORI 73, RORI 74, RORI 75, RORI 76, RORI 77, RORI 78, RORI 79, RORI 80, RORI 81, RORI 82 RORI 83, RORI 84, RORI 85, RORI 86, RORI 87, RORI 88, RORI 89, RORI 90, RORI 91, RORI 92, RORI 93, RORI 94, RORI 95, RORI 96, RORI 97, RORI 98, RORI 99, RORI 100. Capital : 200 Euros. Siege social : CHEZ ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 – 17, Rue Georges EUCHARIS – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : le financement, l'exploitation commerciale directe ou indirecte, la location sous toutes ses formes d'investissements mobiliers ou immobiliers et leur, Revente. Durée : 50 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS de FORT DE FRANCE. Associe : Thibaud ASSIER de POMPIGNAN, Anse Marguerite, Cap-Est, 97240 Le François. Associé-gérant : ECOFIP SAS, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 445 150 253. Gérant : ECOFIP GESTION SARL, Immeuble Phénix, Zac du Lareinty 97232 LAMENTIN, Rcs Fort de France 522 425 651. Les sociétés seront immatriculées au RCS de Fort de France

Pour avis.
Ajl 02585.1966

== Ajl 02586.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte SSP il a été constitué le 19/02/2021 une SASU : SOCIETE GENERALE DE FABRICATION METALLIQUE. Siège social : Impasse Mango fil, 97224 Ducos. Capital : 500,00€. Objet : Fabrication de carrosserie et de remorques. Durée : 99 ans. Président : RANO Dimitri, 35 Impasse Elégance, 97232 Le Lamentin. Immatriculation au RCS de Fort de

France.

Ajl 02586.1966

== Ajl 02587.1966 ==

SOLAIR'O MARTINIQUE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.200 euros
Siège social : Immeuble HEXAGONE ZI PETITE COCOTTE - 97224 DUCOS RCS FORT DE FRANCE
Société en cours d'immatriculation

AVIS DE PUBLICITE

Par acte sous seing privé en date du 24 mars 2021 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : dénomination : SOLAIR'O MARTINIQUE. Forme : Société par actions simplifiée. Capital : 1.200 euros. Siège : Immeuble HEXAGONE ZI PETITE COCOTTE - 97224 DUCOS. Objet : L'importation, le conseil, la vente et l'installation de matériels photovoltaïques divers ; de tous matériels nécessaires au fonctionnement d'électricité solaire. L'importation, le conseil, la vente et l'installation de matériels nécessaires au traitement de l'eau. L'importation, le conseil, la vente et l'installation de matériels nécessaires à l'éclairage basse consommation ; Durée : 99 années. Cession : libre entre associés. Président : GMR, Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros dont le siège social est sis 50 Route Desrochers 97200 Fort-de-France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de FORT-DE-FRANCE sous le numéro 881 576 375, représentée par Monsieur Matthieu RODNEY. RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02587.1966

== Ajl 02588.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION A L'AVIS DE CONSTITUTION

Il est constitué par acte SSP en date 28/01/2021 la création suivante : CHEEC IMMO. Constitution du capital social : 1 000€. Forme juridique : SASU. Dénomination sociale : CHEEC IMMO. Objet : MARCHAND DE BIENS. Siège social : MBE 158 Mangot Vulcin 97 288 Lamentin Cedex2. Gérant : Mr STANISLAS STEPHENE. Les statuts seront créés en conséquence.

Le Président
Ajl 02588.1966

== Ajl 02589.1966 ==

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous ssp du 30/03/2021, il

a été constitué une SASU : dénomination sociale : G-ZUP Location. Capital : 100 €. Siège : 125 Rue Jean-Marie Sérault, Cité Dillon – 97200 FORT DE FRANCE. Objet : Achats, ventes et location de voiture. Président : Monsieur Ricardo ELOÏSE demeurant 125 Rue Jean-Marie Sérault, cité Dillon – 97200 FORT DE FRANCE. La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FdF.

Ajl 02589.1966

== Ajl 02590.1966 ==

ALJESEAD
Société par actions simplifiée
au capital de 1 161 000 €
Siège social : Habitation Concorde 97230 SAINTE-MARIE
RCS Fort-de-France 843.627.209

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 4 février 2021, le Président de la SAS ALJESEAD, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social de l'Habitation Concorde – 97230 SAINTE MARIE à l'Immeuble GOUYER - ZI de Californie – 97232 LE LAMENTIN, à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président
Ajl 02590.1966

== Ajl 02591.1966 ==

MARTINIQUE IMMO TRANSACTION
EURL
MIT 972
Capital de 1 000€
RCS : 880 665 641
39, Rue de La Belle Epine
97 200 Fort-de-France

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Ancien siège social : 39, Rue de La Belle Epine 97 200 Redoute Fort-de-France. Nouveau siège social : Quartier Tracée 97213 le Gros Morne. A compter du 30 Octobre 2020. Les statuts seront modifiés en conséquence.

Pour avis
Le gérant
Ajl 02591.1966

== Ajl 02596.1966 ==

LEVU 1
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP - ESPACE DILLON 3000 17 RUE

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 78 540,00 €
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02690.1966

== Ajl 02691.1966 ==

LOBELIA 46
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP -
ESPACE DILLON 3000 17 RUE
GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 810 793 646

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 79 620,00 €
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02691.1966

== Ajl 02692.1966 ==

LOBELIA 47
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP -
ESPACE DILLON 3000 17 RUE
GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 810 793 653

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 72 880,00 €
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02692.1966

== Ajl 02693.1966 ==

LOBELIA 48
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP -
ESPACE DILLON 3000 17 RUE
GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 810 793 687

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 92 200,00 €
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02693.1966

== Ajl 02694.1966 ==

LOBELIA 49
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP -
ESPACE DILLON 3000 17 RUE
GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 810 793 695

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 73 200,00 €
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02694.1966

== Ajl 02695.1966 ==

LOBELIA 50
Société en Nom Collectif
au capital de 200,00 €
Siège social : C/O ECOFIP -
ESPACE DILLON 3000 17 RUE
GEORGES EUCHARIS
97200 FORT DE FRANCE
R.C.S. Fort de France 810 793 729

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 10 mars 2021, La SARL ECOFIN au capital de 200€ dont le siège social est C/°ECO-FIP ESPACE DILLON 3000 17 RUE GEORGES EUCHARIS 97200 Fort de France, immatriculée au rcs de Fort de France sous le numéro 523 488 419, associé unique a : Pris acte de ce qu'il est

devenu associé unique par l'effet des cessions de parts sociales qui ont été effectuées dans un même acte par l'intégralité des associés Thibaud ASSIER de POM-PIGNAN et la SAS ECOFIP au même cessionnaire emportant ainsi l'agrément de ce dernier, Décidé et réalisé une augmentation du capital social par incorporation de son compte courant d'associé, entraînant la publication suivante :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à : 200,00 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à : 82 260,00€
L'article 7 des statuts sera modifié.

Pour avis.
La gérance
Ajl 02695.1966

== Ajl 02697.1966 ==

GDL 2010
Société civile
Au capital social de : 100 euros
Siège social : 14 rue Eugène Eucharis
- Lot. Dillon Stade
97200 FORT DE FRANCE
527 604 920 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 31 Mars 2021 il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 Mars 2021 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur, Monsieur Gilles de LAFARGUE, gérant, demeurant 10 avenue Emile Maurice 97233 Schoelcher, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 10 Avenue Emile Maurice 97233 Schoelcher, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE. Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02697.1966

== Ajl 02696.1966 ==

GDL IMMO
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au capital social de : 100 euros
Siège social : 14 rue Eugène Eucharis
- Lot. Dillon Stade
97200 FORT DE FRANCE
524 963 212 RCS FORT DE FRANCE

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2021 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2021 et sa mise en liquidation. Monsieur Gilles de LAFARGUE, associé unique demeurant 10 avenue Emile Maurice 97233 Schoelcher, exercera les fonctions de Liquidateur durant la période de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 10 Avenue Emile Maurice 97233 Schoelcher, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE. Mention sera faite au RCS de FORT DE FRANCE.

Ajl 02696.1966

AI 02573.1966



PUBLICITE
Vente d'un logement vacant HLM

En application de l'article L 443-11 du code de la construction et de l'habitation, la Société Martiniquaise d'HLM met en vente un logement décrit ci-après :

- Résidence Grand Village - Bâtiment Campeche - Rez de chaussée - Porte 02
- Adresse : Quartier Terreville
- T2 de 51 m² composé d'un séjour, d'une cuisine fermée, d'une chambre, d'une salle d'eau avec WC et d'une loggia.

Le prix de vente est de 75 700 euros.

L'appartement est situé dans une copropriété de 266 lots, livrée en 1980. Le montant annuel moyen des charges de copropriété est de 584.56 euros.

Aucune procédure de copropriété en difficulté ou en état de carence n'est en cours.

Pour toute demande d'informations ou visite, merci de vous rapprocher de l'agence BEL AIR Immobilier, disponible au 0596 56 56 57 ou par mail sur cette adresse : agence@belairimmobilier.com

Pour être étudiée, l'offre d'achat devra inclure :

- Le formulaire de demande d'accession à la propriété complété et signé avec les pièces justificatives
- L'offre d'achat complétée et signée

Ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.smhlm.org/nos-missions/nos-clients/27-acheter-ou-louer>

La date limite de remise des dossiers est fixée au lundi 10 Mai 2021.

AI 02573.1966



**Une
annonce
légal
à faire
passer ?**

ANTILLA
0596 75 48 68



VINS - CHAMPAGNES - SPIRITUEUX - EPICERIE FINE

3 Caves L'îlot Vins :

Ccial Carrefour Cluny : 0596 60 29 43

ZI Jambette : 0596 50 32 29

Im. La Frégate, Manhity au Lamentin : 0596 51 58 81

info@lilotvins.com - www.lilot-vins.fr

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION